



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 103 - FÉVRIER 2004 - 2,20 EUROS

La Moskova : avant et maintenant

Notre dossier sur un quartier complètement remis à neuf

Pages 11 à 15

Jour de l'an cauchemardesque au bar-tabac du 68 rue de Clignancourt

(Page 3)

Le Lavoisier Moderne Parisien dans la tourmente

(Page 5)

L'inauguration officielle du square Louise-Michel

(Page 6)

Disparition des bancs publics : fantôme ou réalité ?

(Page 7)

Ava Gardner au jardin des Abbesses

(Page 8)

Boulevards de Clichy et de Rochechouart : les travaux reprennent

(Page 9)

104 boulevard de Clichy, on y danse...

(Page 10)

Terrains Pajol : projet voté, et pour de bon

(Page 16)



Les bambins dans la cour de l'école maternelle de la Moskova ouverte en septembre 2000.

Baisse importante des effectifs au centre de tri postal du boulevard de La Chapelle

(Page 17)

Rue Georgette Agutte, des handicapés vous invitent à leur carnaval

(Page 18)

La Halle Saint-Pierre expose des poupées rituelles, poupées ethniques, poupées d'artistes

(Page 20)

Le bulletin d'abonnement est en page 19.



Le débat sur le logement social

Michel Neyreneuf, adjoint au maire du 18e chargé de l'urbanisme et du logement, nous fait part de sa «surprise» à la lecture de l'article paru dans notre dernier numéro sous le titre «Logement social : c'est la pénurie».

Le point de départ de l'article était la réunion du CICA consacrée, le 11 décembre, à la résorption de l'habitat insalubre. «De ce combat important et ambitieux, écrit Michel Neyreneuf, vos lecteurs ne sauront rien, puisque l'auteur de l'article a préféré traiter de la pénurie dans le logement social, et ce avec de nombreuses imprécisions, confusions et erreurs...» Il précise :

«Le nombre de logements attribués à des habitants du 18e ne se réduit pas – et de loin – aux 50 logements sociaux attribués par an par la commission d'attribution mise en place par la mairie du 18e. Un nombre équivalent est attribué par la commission mise en place par l'adjoint au maire de Paris chargé du logement, et plus d'une centaine sont des relogements de droit, permettant aux habitants vivant dans les immeubles insalubres de Château-Rouge, de Simplon ou de la Chapelle d'être relogés dignement à Paris intra-muros. À cela, il faudrait ajouter les relogements effectués par la préfecture (relogements de droit ou non) qui visent essentiellement les familles concernées par les opérations d'aménagement, l'insalubrité ou le saturnisme...»

• Les familles extraites par la SIEMP ou la SEMAVIP de l'insalubrité ne passent pas par l'hôtel. Soit elles sont relogées tout de suite définitivement, soit elles passent de façon très provisoire par un logement relais en attendant le relogement définitif.

• Ce sont la mairie de Paris, ou la préfecture (parfois le 1 % patronal) qui désignent la quasi-totalité des attributaires de logements sociaux, et ce dans toutes les sociétés d'HLM, l'OPAC en particulier. Seul ce dernier organisme a gardé un droit de désignation sur une partie de son patrimoine ancien. Mais c'est alors une commission qui travaille à peu près de la même façon que celle mise en place par l'adjoint au maire de Paris chargé du logement (qui est aussi président du CA de l'OPAC) qui attribue ces logements.

• Quant à la lenteur des procédures dans le cadre des opérations d'aménagement, elle est réelle. Mais, à la différence de ce qui se passait auparavant, il n'y a pas une parcelle propriété de la Ville (ou en devenir) qui n'ait reçu une destination aujourd'hui. Les chantiers sont bien avancés sur Château-Rouge, et devraient démarrer rapidement sur Nord-Émile Chaîne et la Chapelle, sans oublier toutes les opérations ponctuelles qui sont en train de voir le jour (rue Neuve de la Charbonnière, impasse de la Grosse Bouille, rue Pajol, ZAC Moskova, etc.).

(...) Votre article donne l'impression que la pénurie serait un phénomène nouveau. Non : cela fait des années et des années que cela dure. La politique mise en place actuellement ne résoudra pas tout, tant le problème est immense. Mais le problème est abordé de front et des moyens importants y sont consacrés. La lutte contre l'insalubrité en est l'un des leviers. Il est dommage que vous ayez passé cette question sous silence.»

Michel Neyreneuf

Note de la rédaction : Le point de départ de l'article était certes la réunion du CICA sur l'habitat insalubre. Mais la rédactrice de l'article a préféré mettre l'accent sur la question du logement social, pour les raisons suivantes :

• Au cours de cette réunion du CICA, une grande partie du débat a porté non sur l'habitat insalubre proprement dit, mais sur le logement social, et cette partie du débat nous a paru la plus intéressante et révélatrice.

• Nous avons consacré au plan de résorption de l'habitat insalubre établi par la municipalité de Paris un important article dans notre n° 83. Le CICA de décembre dernier apportait des précisions nouvelles, mais pas un éclairage fondamentalement différent.

• Nous traiterons cette question de l'habitat insalubre dans nos prochains numéros à travers des articles consacrés à des opérations précises. Nous avons programmé un article sur le secteur rue du Nord - rue Émile Chaîne, et nous travaillons à un dossier sur la réhabilitation du secteur Château-Rouge.

Les précisions qu'apporte Michel Neyreneuf permettent de mieux comprendre certains aspects du problème. Signalons seulement ceci : notre article ne prétendait pas que le nombre de logements attribués à des habitants du 18e se limitait au contingent d'une cinquantaine attribués par la mairie d'arrondissement. Au contraire, il soulignait «à quel point les mairies d'arrondissement ne gèrent que la portion congrue des offres des sociétés HLM».

Quoi qu'il en soit des procédures d'attribution, il reste un constat fondamental : la disproportion dramatique entre les besoins et l'offre dans le domaine du logement social.

Problème d'urbanisme

Un père et son petit garçon place Saint-Pierre

- Tu vois le grand bâtiment blanc, là-haut, c'est le Sacré Cœur
- Y a des enfants qui y habitent ?
- Non
- Alors, à quoi ça sert ?

Marie-Pierre Larrivé

été fermé, mais en réalité il y avait à Bichat deux ailes de chirurgie cardiaque, et c'est seulement une de ces deux ailes qui a fermé, d'où une confusion. Il n'en reste pas moins que, comme nous le disions, dans certaines spécialités – dont la chirurgie cardiaque – il y a pénurie de médecins.

Histoire de meunier

«J'ai bien apprécié votre article consacré aux combats de mars 1814 à Montmartre et à La Chapelle, paru dans votre numéro 99. S'agissant de la fameuse histoire du meunier Debray, il est évident que sa femme, morte deux ans avant lui, n'a pu l'enterrer en 1814 ! En revanche, tout en étant d'accord avec le fait que l'histoire a été enjolivée au XIXe siècle, je serais moins catégorique que le regretté André Maillard dont les remarquables travaux restent toujours aussi passionnants. Une part d'incertitude demeure au sujet de cette affaire où la vérité et la légende se mêlent.»

Christian Charlet
historien du Service des cimetières de la Ville de Paris

ERRATUM

L'attribution des marchés

Dans notre dernier numéro, dans l'article sur la gestion des marchés de Paris (page 14), s'il est vrai, comme nous l'écrivions, que le GIE des commerçants a été écarté de cette gestion, en revanche il n'est pas exact que la municipalité de Paris ait «attribué la gestion des onze marchés couverts (dont celui de l'Olive) à une seule et même société, l'entreprise EGS». Pour l'appel d'offres, ainsi que le disait notre article, la gestion des marchés avait été répartie en deux lots. L'entreprise EGS a participé à l'appel d'offres pour les deux lots, mais elle n'a obtenu qu'un des deux, soit cinq marchés couverts (dont le marché de l'Olive à La Chapelle).

L'autre lot (six marchés) a été attribué à la société Dadoun.

Problème de trottoirs

«Je veux vous faire part de la déception des habitants du quartier où j'habite devant les travaux de voirie... [ndlr : il s'agit de l'aménagement de l'extrémité du «mail Belliard».] Au carrefour rue du Poteau - rue Damméont - rue Belliard, le trottoir a 1,50 à 2 mètres de trop. La

chaussée rétrécie (...) produit un étrangement sur une voie qui, par la Porte Montmartre, achemine une partie de la banlieue nord-ouest. Ces trottoirs trop grands ne sont pas plans, et les flaques d'eau qui restent gèlent ces temps-ci.

Aux passages piétons, la chaussée trop convexe renvoie l'eau sur les trottoirs, on patauge. Au carrefour cité, il

y a deux mares : la grille sur la bouche d'égout est toujours recouverte de débris (malgré les balayeurs courageux) qui empêchent l'écoulement des eaux...»

Denyse Paté

À propos de Bichat

Dans notre dernier numéro, dans l'article sur l'hôpital Bichat, nous écrivions qu'«il n'y a pas à Bichat de chirurgie cardiaque, les carrières hospitalières étant de moins en moins attractives...» Un de nos amis, qui devait justement se faire opérer du cœur à Bichat en janvier, a vivement réagi...

Explication : l'information recueillie par l'auteur de l'article indiquait qu'un service de chirurgie cardiaque à Bichat avait

PETITES ANNONCES

■ À VENDRE : 123 rue de Clignancourt, un box fermé avec électricité, pour une voiture. Digicode + bip. Libre de suite. 20 000 €. Tél. 01 42 05 56 84 après 19 h.

■ Photographe du 18e du mois cherche local à partager, atelier, bureau..., environ 10 m², pour travailler, installer bureau, poste de travail, mur d'étagères, et dans l'idéal, labo photo n/b. (Petit loyer, Paris ou banlieue, lieu collectif/créatif apprécié). Toute piste ou proposition bienvenue, urgent ! Tél : 01 42 23 12 66. flodelahaye@wanadoo.fr

■ Cours de flamenco, Paris 18ème, Association Atika. Le lundi 19 h 30 à 21 h avec Maria et Pascal. Technique de base et initiation au flamenco, à Rockland, 133 rue Championnet. Rens : association.atika@wanadoo.fr Tél. 0153416843 / 0616741859

■ Ayant enseigné l'anglais, j'aide-

rai avec plaisir vos enfants collégiens à : - consolider grammaire, prononciation, - et développer une méthode de travail. 01 46 06 35 40 (répondeur si absente)

■ Professeur expérimenté et avocat américain donne des cours particuliers d'anglais à tous niveaux, enfants et adultes. Rattrapage scolaire, préparation pour TOEFL et TOEIC, discours, prononciation, etc. Gary, Tél : 01 53 28 15 94 et gazhuie@wanadoo.fr

LES TARIFS DE NOS PETITES ANNONCES :

• Gratuit pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. Pour les autres personnes, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. • Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes. Les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 du mois précédant la parution.

Quand le réveillon tourne au cauchemar pour Mohand Amiar, le gérant du tabac juste en face du commissariat

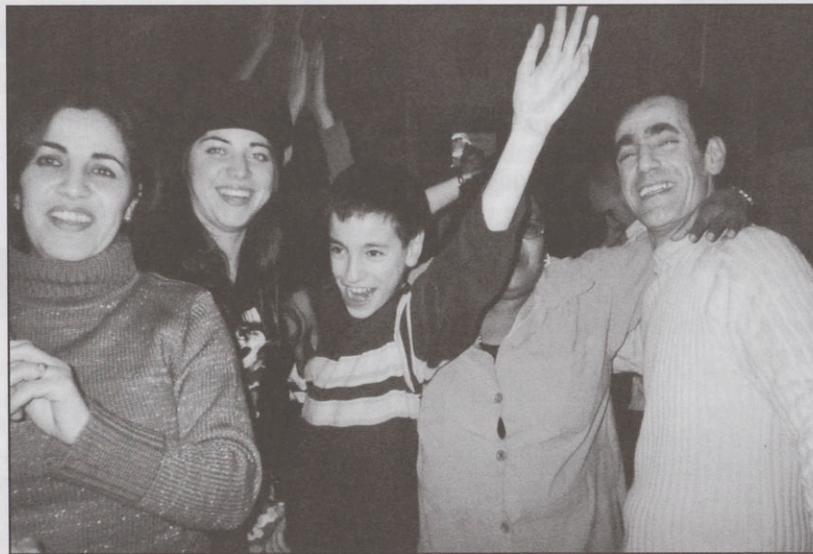
Une grave affaire mettant en cause le comportement de la police s'est déroulée dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, juste en face du commissariat central du 18e, rue de Clignancourt.

L'année 2004 a horriblement commencé et le réveillon du nouvel an a tourné au cauchemar pour Mohand Amiar, le gérant du *Tabac des postes*, le café du 68 rue de Clignancourt (juste en face du commissariat central du 18e), ainsi que pour son frère Zouhair, qui travaille avec lui, et pour leur famille et leurs amis.

Ils avaient organisé une fête de famille dans les locaux du café, porte fermée et rideau de fer baissé (on l'ouvrait un peu de temps en temps pour aérer). Il y avait là Mohand et Zouhair, leurs quatre sœurs avec maris et enfants, leur mère de 62 ans, des cousins, et puis quelques amis dont un peintre suédois du quartier, Gesta Claesson. Il y avait beaucoup d'enfants, les plus petits ayant 24 et 16 mois. Une fête familiale, joyeuse et sans histoire... jusqu'à 3 heures du matin.

Tout a basculé à ce moment. Mohand Amiar raconte. Un jeune invité qui avait bu un petit coup de trop et ne se sentait pas bien était sorti, accompagné de son frère aîné qui l'incitait à rentrer chez lui. Les deux frères se disputaient dans la rue devant le café, mais finalement le plus jeune acceptait de rentrer chez lui. Mohand était sorti à son tour, voir si tout allait bien.

Arrivent alors deux policiers du commissariat, qui avaient peut-être aussi célébré le réveillon. Ils demandent ce qui se passe, signalent que le café n'a pas le droit d'être ouvert à cette heure-là.



Cette photo a été prise (avant les événements de 3 h du matin) par un participant au réveillon : l'ambiance d'une fête de famille sans histoire.

Mohand explique qu'il n'est pas ouvert (le rideau de fer est d'ailleurs à moitié baissé), qu'il s'agit d'une fête de famille privée. Il n'a pas le temps de finir qu'il reçoit un coup de poing en pleine figure.

On le jette à terre, un des agents s'assied sur lui et le matraque. « *Je suis patron de café depuis longtemps, devait déclarer Mohand Amiar lors d'une conférence de presse tenue un peu plus tard à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme. Du fait de mon métier je sais reconnaître quand quelqu'un est ivre. Pour moi, ces deux agents en offraient l'apparence.* » Il affirme qu'il avait lui-même évité de boire durant la nuit.

Il se relève le visage en sang, rentre en s'accroupissant pour passer sous le rideau entrouvert, afin d'éponger le sang. Mais il entend un choc : les policiers forcent la porte. Il se précipite suivi de son frère. On les tire à l'extérieur, on les menotte. Les policiers qui l'avaient fait tomber aspergent l'intérieur du café avec une grosse bombe de gaz lacrymogènes et maintiennent la porte fermée pendant que dans le café, femmes et enfants pleurent et toussent à perdre haleine.

Sur la foi du rapport de police

Mohand et Zouhair Amiar sont emmenés au poste de police de la Goutte d'Or. Quarante-deux heures de garde à vue, puis passage le 2 janvier en "comparution immédiate" devant la 23e chambre correctionnelle de Paris. Quiconque a suivi des audiences en "comparution immédiate" (appelée naguère "flagrants délits") sait que cette procédure ne permet aucune enquête et que la plupart du temps, les jugements y sont expédiés en quelques minutes. De nombreux magistrats l'ont qualifiée de "justice d'abattage".

Le jugement est rendu en quelques minutes, sur la seule foi du rapport des policiers. Ceux-ci déclarent que, s'étant interposés lors d'une altercation entre deux personnes sur la voie publique, ils ont été assaillis d'abord par les deux frères Amiar ivres, puis par une trentaine de personnes. Un des deux policiers a eu le petit doigt

cassé, blessure constatée par un médecin : six jours d'incapacité de travail. (Pendant sa garde à vue, Mohand Amiar a lui-même pu être examiné par un médecin, conformément à la loi. Le médecin a relevé les coups reçus. Mohand Amiar a eu en tout sept jours d'incapacité de travail.)

Le procureur ne requiert aucune peine précise. Mohand et Zouhair Amiar sont condamnés : pour chacun, deux mois avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve, ainsi que 450 euros à payer par chacun des deux frères à chacun des deux policiers qui avaient engagé l'intervention (1 800 euros en tout).

Trouvé mort dans son escalier

Sur place, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, pendant que les deux hommes étaient en garde à vue, et alors que des renforts de police ont été appelés, les pompiers ont dû intervenir pour soigner les invités intoxiqués, notamment les bébés. La mère des frères Amiar, 62 ans, s'est évanouie, est restée inconsciente trois heures durant, a été hospitalisée deux jours.

Plus troublant : Gesta Claesson, l'ami suédois, a été trouvé mort le matin du 1er janvier dans son escalier. Il n'avait pas même réussi à rentrer dans son appartement. Il avait 61 ans.

Sa famille a demandé une enquête et une autopsie a été pratiquée. Les résultats n'en sont pas connus à l'heure où nous écrivons cet article. L'avocate de la famille de M. Claesson, dans un communiqué, se montre prudente : « *Il est envisageable que le décès soit en relation avec les faits. Il apparaît en effet que M. Claesson avait inhalé une grande quantité de gaz. Cependant il n'est pas établi que cela soit la cause directe et exclusive du décès. On ne peut écarter cette hypothèse, mais elle n'est pas prouvée. Il est impératif que la lumière soit faite.* » La justice est saisie.

Des témoignages

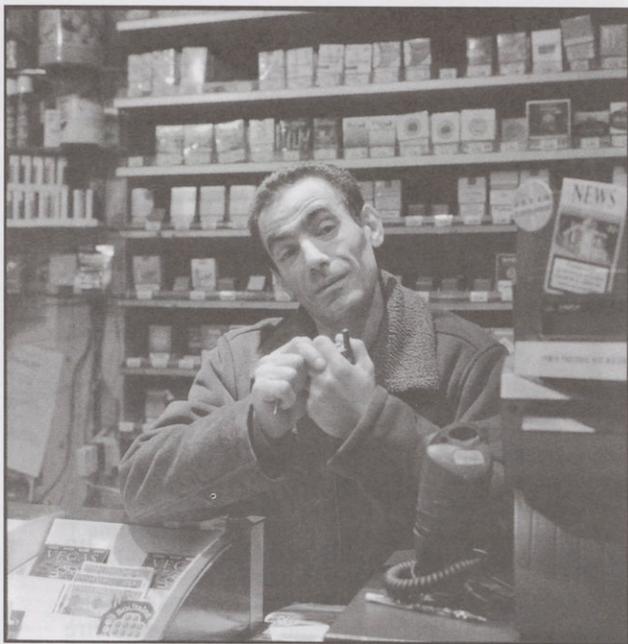
Les deux frères ont fait appel de leur condamnation et déposé plainte auprès de l'IGS.

Lors de la conférence de presse le 21 janvier, des témoins se sont fait connaître. Un des invités, qui

(Suite page 4)



Photo prise également par un participant : après l'intervention des policiers, les pompiers raniment un enfant victime des gaz à l'intérieur du café.



Christian Adnin (www.chambrenoire.com)

Mohand Amiar :
«Je ne comprends pas, jamais je n'avais eu le moindre problème depuis seize mois que je tiens ce tabac.»

(Suite page de la page 3)

sortait du café pour rentrer chez lui juste au moment de l'incident, déclare avoir été victime d'un jet de gaz lacrymogène, ainsi que sa femme et son bébé. Il dit avoir vu comment l'agent s'est cassé le doigt : en forçant la porte du café.

Un autre invité parle de Gesta Claesson, l'homme décédé : « Il était affalé à terre dans le café, à un endroit où les gaz étaient particulièrement denses. Je l'ai aidé à se relever, je l'ai soutenu dans la rue pour l'aider à rentrer chez lui - il habitait rue Poulet, à quelques centaines de mètres. Il avait du mal à marcher, mais au bout d'une cinquantaine de mètres il m'a dit que ça allait et je l'ai laissé continuer seul. »

Autre témoin : une habitante du quartier, qui n'était pas au café et n'avait aucun lien particulier avec les frères Amiar, mais qui passait là à ce moment par hasard, rentrant chez elle. Elle a vu la rue barrée par la police et un attroupement. Elle s'est approchée pour voir ce qui se passait. « L'atmosphère était irrespirable du fait des gaz lacrymogènes, dit-elle. Un épais nuage de gaz sortait du café et j'ai vu des personnes en sortir une à une en toussant et pleurant, y compris des enfants et un bébé. »

Fermeture de l'établissement

Nouveau développement : samedi 10 janvier, trois jours tout juste après le dépôt de la plainte des frères Amiar à l'IGS, un arrêté du préfet de police leur notifiait la fermeture de l'établissement pour deux mois « attendu que lors de l'intervention, les effectifs de police ont été pris à partie par le personnel et une trentaine de clients, nécessitant l'appel de renfort massif ».

L'avocat des frères Amiar commente : « C'est une sorte de double peine. On les prive de leur moyen de vivre, d'autant plus que pendant ces deux mois leurs charges et leurs frais continuent à courir. » Cet arrêté a été pris selon une procédure exceptionnelle. Le préfet de police dispose, légalement, d'un droit dis-

crétionnaire de fermer un établissement, sans avoir besoin d'un jugement, s'il estime qu'il cause un trouble à l'ordre public. Mais normalement, il doit auparavant inviter le patron à présenter ses observations. Ici, il ne l'a pas fait, arguant de l'urgence. Quelle urgence ?

Les élus des Verts au Conseil de Paris ont annoncé leur intention de poser une question orale sur toute cette affaire au préfet de police lors de la séance du Conseil le 2 février, et ont demandé que l'arrêté de fermeture soit annulé. De son côté, Christophe Caresche, député (PS) de la circonscription, a indiqué qu'il saisisait la commission de déontologie de la sécurité pour qu'elle enquête.

«Je me sens humilié et sali»

Mohand Amiar ne comprend pas : « À aucun moment, aucun de nous n'a levé le petit doigt. Et puis traiter ma famille et mes amis de clients ! »

« Jamais, continue-t-il, je n'avais eu le moindre problème, depuis seize mois que je tiens ce tabac. Si je n'aimais pas la police, je n'aurais pas pris un café-tabac en face d'un commissariat. Les policiers sont nombreux à venir régulièrement chez moi, prendre un café, acheter des cigarettes. Certains, je les considère comme des copains. Preuve en est, c'est ironique maintenant quand on y pense, mon frère est allé au commissariat offrir des chocolats dans la journée du 31 ! D'ailleurs plusieurs policiers d'en face sont venus, entre le 4 et le 10, avant l'arrêté de fermeture, nous dire qu'ils ne comprenaient pas ce qui s'est passé, qu'ils étaient désolés. »

« Jamais personne de notre famille n'avait eu maille à partir avec la police. Nous sommes exemplaires. Ce qui m'est arrivé me fait froid dans le dos. Je me sens humilié, sali dans ma dignité. C'est grave ce qui s'est passé. » Cependant il ajoute : « Je crois en la justice, en la police, et je ne vais pas renier mon pays pour quelques brebis. »

Marie-Pierre Larrivé et Noël Monier

Dans les librairies, quand on se livre à l'imagination

Comme les coiffeurs (voir notre dernier numéro), les libraires font preuve de fantaisie et d'humour pour donner un nom à leur magasin...



Dormoy) ou *Au pied de la lettre* (7 rue Tardieu) annoncent également la couleur... Elle sera bleue au 77 rue Lamarck qui abrite la librairie *Les mots bleus*.

Certaines librairies, enfin, ont préféré rendre hommage à leur livre préféré : c'est le cas de *L'Étourdi*, la librairie d'occasion du 55 rue d'Orsel, qui célèbre la pièce de Molière, ou de *L'Humeur vagabonde* (44 rue du Poteau) qui se souvient d'Antoine Blondin, ou encore de *L'Attrape*

Cœur (4 place Constantin Pecqueur) qui joue sur le titre du roman de Salinger, et puis aussi *Le roi lire*, au 54 de la rue Custine, qui s'amuse avec Shakespeare.

Il y avait encore *Marie vaut d'âge* (50 rue Caulaincourt) mais cette librairie au bien joli nom a fermé, il y a peu.

Traits d'esprit et jeux de mots : d'autres librairies de l'arrondissement ont opté pour la sobriété et affichent tout simplement leur raison d'être, Librairie. Pourquoi pas ? De toutes façons, l'imagination est à l'intérieur, suffit de pousser une "Porte étroite" (ou non) et c'est la "Voie royale" pour "Que ma joie demeure".

M.-P. L.

Les inscriptions en maternelle (et en école élémentaire) sont ouvertes

Si votre enfant a atteint 2 ans, vous pouvez le faire inscrire pour l'école maternelle. Les inscriptions sont ouvertes du 19 janvier au 30 avril, à la mairie d'arrondissement. Pourquoi la limite du 30 avril ? Parce qu'en mai que se réuniront les commissions chargées de déterminer à quelle école doivent être affectés les enfants en fonction de leur adresse, et éventuellement de proposer des ouvertures (ou fermetures) de classes.

En cas de déménagement après cette date, des inscriptions plus tardives peuvent être reçues. Se renseigner.

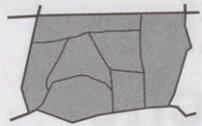
À Paris, les enfants sont, en principe, obligatoirement accueillis en maternelle l'année de leurs 3 ans (donc, pour la prochaine rentrée, s'ils sont nés en 2001). L'accueil des enfants de moins de 3 ans, nés en 2002, est possible dans la mesure des places disponibles.

Il n'existait dans le 18e (et à Paris), à la rentrée 2003, qu'une seule clas-

se accueillant systématiquement les enfants à partir de 2 ans, dans une école de la Goutte d'Or. Les statistiques montrent en effet que les enfants originaires de familles moins favorisées sur le plan culturel (notamment familles originaires de l'étranger et maîtrisant mal le français) ont davantage de chances de réussite scolaire s'ils intègrent l'école dès 2 ans.

Pour les écoles élémentaires, aucune démarche n'est nécessaire pour les enfants déjà scolarisés dans le 18e l'an dernier : pour eux, l'inscription est automatique. L'inscription à la mairie est nécessaire dans trois cas : première scolarisation dans une école publique, première scolarisation à Paris, déménagement.

L'inscription doit être faite par une personne exerçant l'autorité parentale (parent ou responsable légal). Pour connaître la liste des pièces à fournir : bureau des écoles du 18e, aux heures d'ouverture de la mairie, tél. 01 53 41 17 20.



L'avenir du Lavoir moderne parisien un peu moins menacé

La subvention sur laquelle l'association gestionnaire comptait pour régler ses problèmes financiers pourrait être versée en mars.

L'incertitude n'est pas entièrement levée sur l'avenir du *Lavoir moderne parisien* et de l'*Olympic-café-LMP*. Toutefois, l'association Procréart, qui gère le théâtre du LMP et les soirées musicales et culturelles de l'Olympic, espère maintenant compter sur une subvention exceptionnelle de la mairie de Paris pour pouvoir exister après le 4 mars prochain, ce qui n'était pas évident jusqu'au 26 janvier.

Procréart est en effet l'objet, à la suite de son dépôt de bilan il y a sept mois, d'une procédure devant le tribunal de commerce qui doit examiner sa situation le 4 mars. Et son redressement est lié au versement ou non de la subvention que l'association touche habituellement chaque année de la Ville de Paris, mais qui avait fait défaut cette année, son examen n'ayant même pas été soumis au Conseil de Paris.

Procréart risquait donc de se trouver en cessation totale de paiement, et peut-être définitivement.

Une présence culturelle dans le quartier de la Goutte d'Or

Personne ne le nie : le LMP et l'Olympic jouent à la Goutte d'Or un rôle éminemment positif. Habitants du quartier et spectateurs venus d'ailleurs s'y côtoient. Ces lieux sont ainsi les instruments à la fois d'une présence culturelle dans ce quartier populaire, et d'une ouverture sur l'extérieur, d'un désenclavement.

Ce sont aussi des lieux de création : nombre de jeunes musiciens, acteurs et auteurs y ont fait leurs premiers pas vers la reconnaissance. Une pièce comme par exemple *La rafle du Vél' d'Hiv'*, jouée en décembre 2003 et janvier 2004 au LMP avec un formidable écho critique, pourra ensuite être présentée à travers toute la France.

Mais ce triple rôle, Procréart l'assume dans des conditions matérielles précaires. Plusieurs événements ces derniers temps ont mis ses comptes en difficulté, entre autres la quasi-interruption des spectacles de l'Olympic pendant plusieurs mois en 2002 à la suite d'une visite de la commission de sécurité qui exigeait des travaux (non contestés).

En juin 2003, Procréart s'est trouvé en dépôt de bilan à la suite d'une plainte de l'URSSAF pour des cotisations sociales non versées. Le 18 juin, le tribunal de commerce, écartant l'hypothèse de la liquidation, a donné à Hervé Breuil, président de l'association, un délai de quatre mois, sous surveillance d'un administra-

teur judiciaire, pour présenter un plan de redressement. Le 4 octobre, au vu des propositions présentées, ce délai a été prolongé jusqu'au 4 mars.

Pendant toute cette période, Procréart ne doit pas faire de nouvelles dettes. Si le plan de redressement est entériné par le tribunal le 4 mars, l'association devrait bénéficier d'un échelonnement de ses dettes sur plu-

pour éviter la liquidation du LMP.

Le 26 janvier, elle a fait connaître la bonne nouvelle à Hervé Breuil : Christophe Girard, l'adjoint au maire de Paris, lui a fait savoir que la mairie était prête à mettre en place une procédure d'urgence et accorder à Procréart dès maintenant 76 000 € comptant pour 2003 et 2004.

Il faut cependant que cela soit



Au premier des "Bals des couleurs" organisés en soutien au LMP.

sieurs années (167 000 € cumulés depuis 1995).

Le hic, c'est que le plan de redressement présenté par Procréart inclut la subvention de 38 000 € par an qui jusqu'à présent lui était versée, sans problèmes, par la Ville – subvention modeste comparée à celles que touchent d'autres institutions, mais indispensable.

Or, sans avoir prévenu Hervé Breuil, et même après que les services lui aient dispensé des promesses rassurantes, la mairie de Paris décidait en décembre 2003 de ne pas même soumettre la subvention au vote. Elle affirmait qu'on ne peut accorder de subvention à une association en redressement judiciaire, ce qui, juridiquement, est faux.

L'équivalent des subventions de 2003 et 2004

La cause pourtant n'était pas perdue. Au cours d'une réunion le 19 janvier à l'Hôtel de Ville, l'adjointe chargée de la culture à la mairie du 18^e, Danielle Fournier, a rappelé aux services de la direction culturelle de Paris l'importance du LMP et de l'Olympic pour le quartier. L'année 2003 étant passée, il est trop tard pour voter la subvention promise, mais elle a proposé que la Ville de Paris accorde une subvention exceptionnelle

accepté par le conseil d'arrondissement du 18^e qui se réunit le 16 février, puis par le Conseil de Paris.

Le "Bal des couleurs"

Parallèlement, Hervé Breuil a entrepris de mobiliser ceux qui veulent que ces lieux continuent de vivre. Il organise fin janvier et début février des manifestations culturelles de soutien, comme le *Bal des couleurs* : 14 concerts de musiques du monde entier donnés gratuitement par les artistes du 23 janvier au 7 février. Et il a publié un *manifeste de la diversité culturelle* qu'il fait signer largement et où on lit notamment : « *Contre les dangers de l'uniformisation et des monopoles, contre l'appropriation des moyens de création par les lobbies politiques ou industriels, nous devons réagir.* »

Le président de Procréart a bon espoir. Il pense que la conjoncture politique lui est favorable non seulement pour obtenir la subvention de la mairie mais aussi celles de la Région et de la Direction régionale des affaires culturelles (15 000 € chacune) qui ne lui ont pas non plus été versées : « *Nous sommes en période électorale, profitable donc à une écoute de nos besoins* », dit-il.

N.M. et M.-P. L.

□ Informations : LMP, 35 rue Léon.

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseils de quartier, conseil d'arrondissement

Conseil de quartier Chapelle-Marx Dormoy mardi 10 février à 19 h à l'école 5 rue de Torcy.

Conseil d'arrondissement : lundi 16 février à 18 h 30 à la mairie.

■ Jusqu'au 14 février : l'exposition sur le périphérique

L'exposition des trente ans du boulevard périphérique (voir notre dernier numéro) continue à la mairie du 18^e jusqu'au 14 février : photos, plans, maquettes, explications sur la naissance du "périph", son environnement, les débats qu'il a suscités, etc.

■ 4 février : l'aménagement de l'impasse Letort

Une réunion publique sur l'aménagement de l'impasse Letort (porte de Clignancourt) a lieu en mairie à 18 h 30.

■ 5 février : alerte Orange

Une réunion de concertation sur la problématique de la téléphonie mobile est organisée par la mairie avec les riverains opposés à la pose d'antennes. Elle a lieu à 19 h à l'école maternelle, 4 square Lamarck.

■ 5 février : Inauguration du Point d'accès au droit

Inauguration officielle, à 15 h 30, du *Point d'accès au droit*, la première permanence à Paris d'information et d'aide administrative et juridique pour les plus démunis, qui a ouvert le 18 novembre dernier au 25 rue Stephenson.

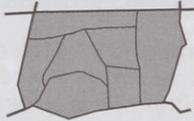
■ 12 février :

Meeting contre Le Pen

« *Ce qu'est le Front national, comment il veut vous pourrir la vie, comment lutter contre le F Haine* » : thème de la réunion organisée jeudi 12 février, à 19 h 30, salle de l'Indépendance (48 rue Duhesme, métro Jules-Joffrin) par le collectif qui s'est constitué dans le 18^e contre le Front national, avec les soutiens pour le moment de la Ligue des droits de l'homme 18^e, Ras l'Front, la LCR 18, le PCF 18, les Verts 18...

■ 13 février : Décentralisation et travail social, un débat

Le collectif *Vers des États généraux du social* organise vendredi 13 février à 19 h 30, comme il le fait une fois par mois, une rencontre-débat au *Petit Ney* sur un thème d'actualité. Ce mois-ci : *Décentralisation, État ou territoires, quelles conséquences sur l'organisation du travail social.* (10 avenue de la Porte-Montmartre) Prochaine rencontre 5 mars, sur le thème : *Coûts du travail social et de l'action sociale, y aurait-il des bénéfices ?*



Solidarité-Jean-Merlin a enfin un local

L'association *Solidarité Jean Merlin* a enfin trouvé un local, 106 bis boulevard Ney. Elle y a ouvert les portes le 15 janvier. Mais ce n'est peut-être que provisoire.

Solidarité Jean Merlin assure la domiciliation de 3 500 personnes sans domicile régulier, qui vivent de façon précaire, dans des hôtels, dans la rue, dans des abris de fortune. Ces personnes, pour leurs démarches administratives ou pour conserver des relations avec leurs proches, ont besoin de recevoir du courrier, donc d'avoir une adresse. C'est *Solidarité Jean Merlin* qui leur fournit.

Mais l'association avait reçu son congé pour le 31 août dans le local qu'elle occupait jusque là boulevard de Clichy. À la fin du printemps, elle avait trouvé un autre local dans un immeuble de l'OPAC rue des Amiraux, mais au moment où elle allait signer son bail, elle a appris que la municipalité du 18^e s'y opposait.

Même scénario en juillet pour un autre local rue Jean Dollfus, près du quartier Moskova, dans un immeuble de la SAGI : dix jours avant la signature du bail, on lui annonce que ce n'est plus possible. On parle ensuite d'un local rue Caulaincourt, puis rue des Trois Frères, sans résultat.

L'association, jusqu'en janvier 2004, était toujours hébergée boulevard de Clichy, où la distribution du courrier continuait à se faire pour les personnes inscrites, mais elle ne pouvait plus prendre de nouvelles inscriptions.

Finalement, la municipalité du 18^e lui a trouvé un local : tout près de la Porte de Clignancourt, à un endroit où le risque est faible de voir s'y opposer des habitants (et électeurs) voisins. Mais le bail qu'a signé *Solidarité Jean Merlin* n'est que pour un an. Sans garantie pour la suite...

CYBERCAFE VIS @ VIS
l'espace Internet et bureautique
de votre quartier

18, rue Stephenson
75018 Paris

INTERNET - EMAIL - POINT FAX
- MINITEL - ÉDITION DE DOCUMENTS - PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS N&B // COULEUR
- FORMATION - VESTIBULE PUBLIQUE (avec Dakar...)

Tarifs : à partir de 3,05 €/h.,
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 10h à 19h
et le samedi de 14h à 19h
Tel : 01 42 62 86 67 -
visavis@visavis.tm.fr -
http://www.visavis.tm.fr

Samedi 28 février : l'inauguration officielle du square Louise-Michel

Le jardin qui monte vers le Sacré-Cœur change de nom et célèbre maintenant Louise la communarde, l'anarchiste, la féministe.

Cette fois, c'est officiel, l'inauguration du square Louise-Michel aura lieu samedi 28 février. À 11 h, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, viendra présider la cérémonie. Il ne s'agit pas d'un nouveau square, mais du changement de dénomination des jardins qui montent de la place Saint-Pierre vers le Sacré-Cœur, et qui prendront le nom de Louise, l'anarchiste, la communarde.

La décision de débaptiser le square qui portait, depuis son ouverture au public en 1930, le nom du célèbre dessinateur montmartrois Adolphe Willette, avait été prise en mai 2002 par un vœu unanime du Conseil de Paris, reprenant celui du conseil d'arrondissement du 18^e. On s'était en effet avisé que Willette (1857-1926) avait été pendant des années un propagandiste actif de l'antisémitisme, se présentant même aux élections législatives comme "candidat antisémite".

Une des premières féministes

C'est en avril dernier que la décision a été annoncée de retenir la suggestion faite par la majorité du conseil du 18^e : lui donner le nom de Louise Michel, l'institutrice des enfants pauvres de Montmartre, une des premières féministes, celle qui joua un rôle important pendant la

Commune, qui lança l'alarme, le 18 mars 1871, quand les soldats voulurent reprendre au peuple les canons de la Butte, qui anima les comités de vigilance des femmes, parla haut et fort, fut déportée au bagne de Nouvelle-Calédonie après la défaite de la Commune, y ouvrit une école pour les Kanaks (à une époque où ceux-ci étaient méprisés par la colonisation française), puis, revenue en France, fut la porte-parole la plus célèbre du courant anarchiste.

Une semaine de débats sur les femmes dans la société

Toutefois, l'inauguration officielle a tardé, pour raisons de calendrier du maire de Paris. La date est maintenant fixée et elle n'a pas été choisie par hasard. Elle constitue le lancement des manifestations célébrant la *Journée des femmes* (8 mars), qui cette année dureront une semaine dans notre arrondissement et seront centrées autour de la personnalité de Louise Michel.

La mairie centrale a décidé du thème général 2004, "les femmes dans leur vie quotidienne". Celle du 18^e a choisi de le décliner à partir des grandes idées développées par celle qu'on surnomme "la vierge rouge" : intégration, alphabétisation, citoyenneté, liberté d'expression, avec des débats et des animations

programmées chaque jour du 1^{er} au 8 mars.

Le volet historique ne sera pas oublié avec une conférence-débat le mercredi 3 mars en mairie à destination des collégiens, mais les animations tourneront sur les thèmes et les combats qui furent ceux de Louise et qui sont toujours actuels.

Le réseau féministe *Ruptures* sera chargé de la coordination mais l'idée est d'impliquer aussi les associations de quartier qui seront maîtres d'œuvre du contenu des débats.

D'autre part, l'idée est de se concentrer dans chaque quartier sur un thème particulier. Ainsi, ce devrait être l'intégration pour Porte-Montmartre / Porte-de-Clignancourt, l'alphabétisation pour la Goutte d'Or, la citoyenneté à La Chapelle et la liberté d'expression dans le quartier Amiraux-Simplon.

Le 8 mars, la clôture des manifestations aura lieu en mairie avec un spectacle, mais aussi la restitution d'un chantier de solidarité conduit par la compagnie *Résonances* et la fédération Léo Lagrange cet été au Burkina Faso avec la participation de douze jeunes filles du boulevard Ney.

□ Nous avons publié dans notre numéro 76 (septembre 2001) un récit de la vie de Louise Michel. Nous publierons dans le prochain numéro une biographie de Willette.

La visite ratée de Marine Le Pen dans le 18^e

Le Front national a été le premier à lancer dans le 18^e sa campagne des élections régionales qui doivent avoir lieu le 21 mars 2004. Mais pour Marine Le Pen, tête de liste FN en Île-de-France, sa visite dans notre arrondissement n'a pas été une franche réussite.

La fille de Jean-Marie Le Pen était annoncée à 10 h au métro Guy Môquet. Quelques gros bras du service d'ordre FN et une quinzaine de militants l'attendaient. Mais, prévenus de la visite, une trentaine de militants du collectif anti-Le Pen qui vient de se créer dans le 18^e l'attendaient aussi. Sitôt descendue de voiture et partie pour une tournée de poignées de mains sur l'avenue de Saint-Ouen, Marine Le Pen a été escortée, pas à pas, par les militants anti-FN scandant sans désespérer : «F comme fasciste... À bas le Front national !»

Aucun affrontement physique

De part et d'autre, les militants avaient visiblement consigné d'éviter tout affrontement physique, et il n'y en eut aucun. Un sourire figé sur le visage, fendu jusqu'aux oreilles mais

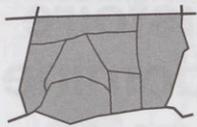


Un sourire figé accroché au visage, Martial Bild et Marine Le Pen...

visiblement contraint, Marine Le Pen, accompagnée de Martial Bild, premier de liste FN pour Paris, et de ses militants, a fait cinquante mètres en direction de la Porte de Saint-Ouen, puis, après avoir traversé l'avenue,

cinquante mètres dans l'autre sens, avant de remonter bien vite dans sa voiture et de repartir.

Le collectif anti-Le Pen du 18^e annonce un meeting le 12 février (voir page 5).



Y a-t-il encore des bancs publics pour les amoureux ?

Contrairement aux idées reçues, on préfère "ouvrir le banc" plutôt que le fermer, le long des trottoirs de notre 18^e arrondissement.

Illustration de Nicolas Lembert

Les amoureux qui se bécotent sur les bancs publics... et autres fervents des petites haltes tranquilles le long des trottoirs, devraient avoir encore de beaux jours devant eux dans le 18^e arrondissement. Contrairement à l'impression de certains qui les voient disparaître progressivement depuis quelques années, ils sont fidèles au poste et « il n'y a pas de politique délibérée de suppression, bien au contraire », affirme Dominique Lamy, l'adjoint chargé de la voirie de la mairie du 18^e.

Vœux de rétablissement

Alors, fantômes ? Il pourrait en exister une part. « Nous recevons régulièrement des demandes de suppression de bancs, jusqu'à une fois ou deux par mois, bien plus souvent que des demandes d'installation ou de réinstallation, mais nous faisons rarement cas des premières alors que nous nous examinons favorablement les vœux de rétablissement », ajoute M. Lamy qui précise que « les demandes de suppression émanent toujours de collectifs (syndics d'immeubles, associations de co-propriétaires...) ou viennent sous forme de pétitions faisant état de nuisances sonores, de malpropreté... tout un discours semblant un peu codé, presque honteux, avouant rarement la vraie motivation : présence de SDF, de toxicos, voire de jeunes. En revanche, les demandes de rétablissement sont toujours personnelles, personnalisées, impliquant le demandeur ».

« Supprimer des bancs ne règle d'ailleurs en rien le problème d'une utilisation abusive. Ceux qui les



squattaient n'hésitent pas à s'asseoir sur des marches, des capots de voiture, par terre... Cela ne modifie en rien des comportements. En revanche, cela appauvrit l'espace public et enlève une qualité de vie aux utilisateurs classiques, s'arrêtant là pour une halte en revenant des courses, de la poste... aux mères de famille, aux vieux, aux promeneurs... Que veut-on ? que les gens restent enfermés chez eux ? qu'ils ne puissent se reposer que dans des espaces privatifs ? », souligne Dominique Lamy.

Clodos envahissants

Ainsi, rappelle-t-il avoir accédé en 2000 ou 2001 à une demande pressante de suppression de bancs

pour cause de clodos envahissants sur le mail Belliard (sans que cela supprime leur présence) mais avoir tout récemment rétabli les bancs lors de l'aménagement du terre-plein central. Ainsi a-t-il également rappelé que la voirie fait installer maintenant systématiquement des bancs lors des opérations d'aménagement urbain comme celle des boulevards de Clichy et de Rochechouart, ou bien comme celle du quartier Simplon où des bancs supplémentaires vont être implantés, notamment devant l'école en construc-

tion à l'angle Amiraux-Boinod. Il a enfin évoqué l'aménagement, il y a trois ans, du mail Binet. « Des bancs y ont été installés ou réinstallés en concertation avec les riverains. On a décidé d'en mettre un là et pas

là en fonction de l'ombre ou du soleil, d'en mettre un autre là et pas à côté où il aurait gêné les boulistes, et tout le monde a été content. »

Bancs d'été, bancs d'hiver

Reste le problème de la place Charles-Bernard où les bancs ont été retirés pendant les travaux et n'ont pas été remis. « Moi, je suis favorable à leur rétablissement, mais il y a de fortes réticences. Peut-être, quand un espace a été trop longtemps délaissé, est-il risqué de réintroduire des bancs sans s'assurer parallèlement d'une bonne réappropriation de l'espace. Et puis, la saison a son importance. Implantez un banc au printemps ou en été, il sera occupé classiquement tout de suite, implantez-le à l'automne ou en hiver, il pourra être investi par des indésirables. »

Combien de bancs compte donc le 18^e ? Plusieurs centaines, mais on ne sait pas le chiffre exact car si arbres, panneaux publicitaires, candélabres ou abris-bus sont numérotés et classifiés, il n'en est pas de même des bancs publics.

Marie-Pierre Larrivé

Les bancs du métro

Voyageurs du réseau RATP qui fréquentez les lignes sous le 18^e arrondissement, préférez le chiffre 13 au 12 si vous êtes fatigués, encombrés d'enfants ou de paquets, et si vous aimez vous asseoir dans les stations.

Sur la ligne 13 (Châtillon - Saint-Denis), vous avez droit à une série de bancs à la station Place de Clichy puis, à La Fourche comme à Guy-Môquet et Porte de Saint-Ouen, à une rangée appréciable de sièges-baquets, plus de trente de chaque côté.

En revanche, sur la 12 (Mairie d'Issy - Porte de la Chapelle), les sièges se font rares : une dizaine à Pigalle mais seulement trois d'un côté et deux de l'autre à Abbesses, une quinzaine de places (sur des bancs) à Lamarck, station privilégiée, et puis zéro à Jules-Joffrin, huit à Marcadet-Poissonniers (ils avaient été supprimés, des usagers ont protesté, ils ont été rétablis), pour retomber à zéro pointé à Marx-Dormoy et zéro encore à la Porte de la Chapelle.

Sur la 4 (Porte d'Orléans - Porte de Clignancourt), de Barbès-Rochechouart au terminus, chaque station offre d'une douzaine à une vingtai-

ne de places. Il en est de même sur la 2 (Dauphine-Nation), de La Chapelle à Place de Clichy, sauf à la station Pigalle qui n'offre que trois chiches places assises d'un côté, et royalement cinq de l'autre.

Pourquoi ces différences, alors que la longueur et la largeur des quais sont quasiment identiques ? Mystère. Que la RATP préfère les sièges séparés aux anciens bancs pour décourager les clochards qui avaient tendance à les confondre avec un lit, passe encore, mais pourquoi est-il interdit de s'asseoir à Jules-Joffrin et pourquoi cette pénurie ridicule à Abbesses ?

Vous direz que la Régie a fait un effort et installé du "mobilié" de substitution... Vous savez, ces sortes de barres parallèles ou autres agrès de gym... Touchante attention ou sadisme ? Ces machins sont trop hauts pour même y appuyer son dos si on mesure moins d'un mètre soixante-dix et, de toute façon, ils sont ultra-glissants, de vrais pièges.

Si vous êtes fatigués, âgés, handicapés, évitez Jules et Marx, préférez-leur Guy et tant pis si ce n'est pas votre chemin à travers les dix-huit stations du 18^e.

CYBERCAFE VIS @ VIS

l'espace Internet et bureautique de votre quartier
particuliers - associations - commerçants - PME



18, rue Stephenson 75018 Paris

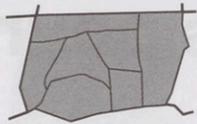


INTERNET - EMAIL - BUREAUTIQUE - POINT FAX - MINITEL -
EDITION DE DOCUMENT - RELIURE - PLASTIFICATION -
PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS N&B ET COULEUR -
FORMATION - VISIOPHONIE PUBLIQUE (avec Dakar...)

➤ Tarifs : à partir de 3,05 €/h., photocopie : à partir de 0,10 €

➤ Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 19h
et le samedi de 14h à 19h

➤ Tel : 01 42 62 86 67 - visavis@visavis.tm.fr - http://www.visavis.tm.fr



Bientraitance des anciens : le 18e assure

Le 18e a été mis à l'honneur par la Ville de Paris pour ses actions en faveur des personnes âgées avec deux initiatives menées dans l'arrondissement, primées par un jury de professionnels du secteur gérontologique présidé par l'adjointe chargée des personnes âgées, Danièle Hoffman-Rispal.

Réuni le 9 janvier, le jury a examiné trente-huit projets concernant la "bientraitance" des aînés parisiens et provenant de tout Paris, pour en retenir seulement quatre – un dans chacune des catégories suivantes : *projet en établissement d'accueil pour personnes âgées ; aide aux professionnels ; prévention, vie sociale, accès aux droits ; accès à la culture, au sport et promotion des activités intergénérationnelles*.

Il a salué, dans la première catégorie, la résidence *L'Oasis* et, dans la quatrième, l'hôpital Bretonneau.

L'Oasis de la rue de Laghouat

La résidence, qui se trouve 11 rue de Laghouat et qui dépend de la Ville, a monté un projet de formation à l'intention de ses personnels administratifs, ses personnels de cuisine et ceux chargés de la lingerie. Il s'agissait de leur fai-

re connaître et comprendre les troubles pathologiques spécifiques des personnes âgées, les mécanismes de démence sénile, les réactions des victimes de la maladie d'Alzheimer... L'idée était de s'adresser, au delà du cercle des soignants, aux autres professionnels en contact direct et permanent avec les résidents et d'améliorer ainsi les relations. Mme. Hoffman-Rispal a trouvé le projet si intéressant qu'elle a prévu de l'étendre aux autres résidences pour personnes âgées de la Ville de Paris.

Tai chi chuan à Bretonneau

Par ailleurs, le jury a primé l'atelier de *tai chi chuan* de l'hôpital Bretonneau. Organisé une fois par semaine par le Point Émeraude, cet atelier de gymnastique douce (voir *Le 18e du mois* de mai dernier) permet aux pratiquants de se détendre, d'apprendre ou réapprendre leur corps, de retrouver la confiance et donc d'éviter les chutes. C'est aussi un moyen de se trouver mieux dans sa tête et donc de prévenir ou soigner des troubles mentaux ou psychologiques dus à l'âge.

Là aussi, Danièle Hoffman-Rispal aimerait faire développer l'expérience ailleurs. ■

Le recensement a démarré dans le 18e dans la confidentialité

Le recensement de la population, nouvelle formule, a bien démarré comme prévu en janvier dans le 18e mais dans la confidentialité, la liste des rues concernées n'étant pas rendue publique.

Ce recensement, qui a lieu du 15 janvier au 21 février, doit intéresser un échantillon représentant 8 % de la population de l'arrondissement. Il sera suivi, lors des quatre prochaines années, d'enquêtes similaires jusqu'à prise en compte de 40 % de la population, proportion suffisante pour obtenir des chiffres que les statisticiens considèrent comme absolument fiables.

Ces enquêtes triennales qui sont prévues dans toutes les communes (ou arrondissements parisiens) se substituent à l'ancien recensement national,

processus lourd qui avait lieu tous les neuf ans et dont le dernier date de 1999.

Le recensement de janvier est conduit par l'Insee qui a exigé la confidentialité, probablement pour raisons de sécurité afin d'éviter que quelques malintentionnés se prétendant enquêteurs ne pénètrent chez les gens. Aussi la liste des rues tirées au sort ne peut être divulguée.

La mairie du 18e, qui avait initialement prévu de communiquer cette liste sur son site ou par téléphone (01 53 41 17 11), ne peut donc le faire. Toutefois les habitants peuvent donner un coup de fil ou se rendre à l'accueil de la mairie et, en donnant leurs coordonnées, apprendre si leur rue (et seulement la leur) est concernée ou non par cette opération. ■

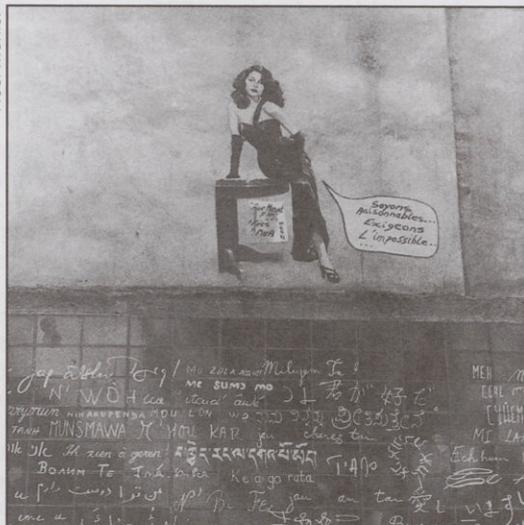
Montmartre



La véridique histoire de la star qui domine le "mur des Je t'aime"

Comment Ava Gardner a été amenée à "exiger l'impossible" dans le square de la place des Abbesses.

Noël Monnier



À six mètres de haut, l'image de la star...

Mais qui est donc cette vamp, cette star, cette pin-up de cinéma qui domine depuis septembre le "mur des Je t'aime", square Jehan-Rictus, place des Abbesses ? D'où vient-elle ? Qui l'a posée là, à cinq mètres de haut, et pourquoi ?

Voici la véridique histoire : et tout d'abord ce n'est pas Rita Hayworth (les longs gants noirs comme dans le film *Gilda* nous avaient trompés) mais une autre belle des belles, Ava Gardner. Mordu de cinéma, l'artiste ne nous en veut pas et il se raconte.

Peintre et décorateur, spécialiste de trompe-l'œil réalisés pour des hôtels, des entreprises, des hôpitaux, des maisons de retraite, Jean-Marc Paumier qui aime «faire vivre la ville, la transformer d'un petit clin d'œil, intriguer et impliquer le passant», a commencé, en 1991 à Colombes où il habite, à poser mystérieusement sa patte. Ce fut d'abord Louise Brooks, sourire tendre et pervers, se détachant comme une flamme d'un mur plutôt lépreux, touché de surcroît par un incendie. Puis, ce fut le tour de la somptueuse Ava (posée, square Galilée, au dessus du portrait de l'astronome visant cette étoile). Vinrent ensuite Lauren Bacall, Buster Keaton puis des jazzmen apparaissant successivement sur un mur délabré et le faisant tout à coup chanter : Miles Davis, Art Blakey, Duke Ellington, Charlie Mingus...

Un atelier passage Cottin

Ce fut alors qu'un ami du peintre vendit la mèche et son identité fut dévoilée à tous ceux qui s'étonnaient devant lui et commentaient son œuvre. Jean-Marc Paumier décida alors de faire son "coming out" artistique et ce fut en public, au son d'un orchestre de jazz, qu'il paracheva son mur des musiciens avec John Coltrane et Ella Fitzgerald. On put voir com-

ment il procédait : une œuvre unique, une toile peinte, découpée, et vernie pour échapper aux intempéries, avant d'être encollée.

Depuis, Jean-Marc colle toujours en public et finalement il préfère : «c'est plus festif, plus convivial». Après sa sortie de l'incognito, des associations de Colombes firent appel à lui et enfin la municipalité elle-même. Ce fut une série de collages en hommage à Jacques Tati et à son film *Traffic*, puis une signalétique sur le thème du sport sur un ensemble de tours, et tout une série d'images à travers la ville rappelant son histoire ; apparurent donc quelques clin d'œil à tous ceux qui y séjournèrent : les peintres Monet, Caillebotte, Jorn, et puis Maupassant, l'aviateur Jules Védrine qui

était pacifiste en 1914, et Jean-Baptiste Clément le communard.

Survinrent les élections municipales. Colombes fut ravie par la droite et Jean-Marc Paumier ne se sentait plus en phase. «Plus aucun goût à y faire quoi que ce soit, terminé Colombes, allons voir ailleurs ». Ainsi est-il retourné voir sur Paris où il a habité et notamment sur le 18e où il eut, dans les années 80, un atelier passage Cottin et où il a gardé attaches et bons souvenirs.

D'abord, un dimanche de septembre 2002, il organisa une exposition de tableaux sur chevalets, square de la Turlure. Des paysages mais aussi, au pied de chaque tableau, un personnage qui s'illustra pendant la Commune, drapé dans un drapeau rouge. Références vengeresses à l'ombre du Sacré-Cœur.

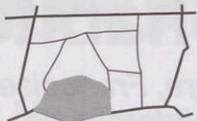
Ava, la comtesse aux pieds nus

Un an plus tard, en septembre 2003, Louise et Ava devinrent parisiennes. «Je les ai décollées. Pourquoi pas ? Elles sont à moi et tant pis pour Colombes ». Les stars étaient en bon état mais il les a néanmoins retouchées, restaurées et, le même matin d'automne, Louise Brooks a été collée cité Prost dans le 11e, surgissant d'un mur de graphes où elle s'intègre parfaitement, tandis que la "Comtesse aux pieds nus" est venue orner le "mur des Je t'aime".

«J'ai rajouté une bulle, un slogan venu de mai 68 (Soyons raisonnables... exigeons l'impossible) car j'aime ce décalage, cette phrase que jamais la vraie Ava n'aurait dite ni même pensé».

En restera-t-il là ? Va-t-il continuer à décoller, transférer, recoller ? Allons-nous voir surgir bientôt une autre vedette nous faisant de l'œil dans un autre de nos jardins ? L'avenir le dira. *Wait and see* comme on dit à Hollywood.

Marie-Pierre Larrivé



La deuxième phase de travaux sur le boulevard de Clichy commence

L'aménagement des boulevards de Clichy et Rochechouart va se poursuivre à partir de février. Il prévoit, comme pour la première tranche, la réduction à une seule voie de l'espace laissé à la circulation automobile privée. De nombreuses questions ont été soulevées par les riverains.

La deuxième phase d'aménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart devrait commencer en ce mois de février.

La première phase concernait la partie du boulevard de Clichy qui va de l'intersection avec la rue Caulaincourt jusqu'à la place Blanche. Elle est achevée depuis la fin de l'été dernier. Les travaux de la deuxième phase concerneront le tronçon de 1,3 kilomètre entre la place Blanche et la place dite du Delta, c'est-à-dire le carrefour Rochechouart-Clignancourt, là où la ligne 2 du métro sort de terre.

Ces travaux devraient se dérouler de février à novembre 2004 pour ce qui concerne le boulevard de Clichy, et à partir de septembre 2004 pour le boulevard Rochechouart. Dans les deux cas, ils débiteront par la transformation de l'éclairage, continueront par l'aménagement du terre-plein, puis des chaussées.

Les bus circulent à gauche

Les principes adoptés sont les mêmes que pour le premier tronçon :

- aménager le terre-plein pour en faire un espace de promenade agréable, avec de chaque côté des pistes cyclables séparées de la promenade centrale par des massifs végétaux,

- aménager la chaussée, dans chaque sens, en trois files : le long du terre-plein, une file pour les autobus, isolée du reste de la chaussée par un séparateur (les bus circuleront donc à gauche) ; le long du trottoir côté immeubles, une file réservée au stationnement ; et au centre, une file, une seule file, pour la circulation des véhicules privés.

Le tout constituera ce que la municipalité parisienne a baptisé "espace civilisé". Objectif clairement affirmé : faciliter les transports en commun et



Pendant la première tranche des travaux

la circulation des piétons et vélos, et réduire la circulation automobile en lui laissant moins d'espace.

À propos des embouteillages

Une dernière réunion de concertation sur l'aménagement de ce tronçon Blanche-Delta a eu lieu le 15 janvier. Avant le début de la réunion, on avait entendu des déclarations belliqueuses d'habitants : on allait voir ce qu'on allait voir ! Il y avait ceux qui contestaient avec violence la réduction de la place laissée à la circulation automobile, et à l'opposé ceux qui, favorables aux principes de ce réaménagement,

trouvaient qu'il n'allait pas assez loin. Finalement, la réunion n'a pas été aussi houleuse que certains l'avaient annoncé.

Une partie de l'assistance a applaudi les interventions qui dénonçaient les embouteillages constatés depuis la réalisation du premier tronçon d'aménagement. Mais les représentants des services de voirie, tout comme les maires du 9^e et du 18^e, ont eu beau jeu de répondre par deux arguments.

D'une part, des embouteillages, il y en avait déjà auparavant, notamment entre la place Clichy et l'intersection avec la rue Caulaincourt. D'autre part, l'aggravation (réelle) des embouteillages n'est que provisoire. Actuellement, à la hauteur de Blanche, la circulation en direction de la place Clichy passe de deux voies de circulation à une seule ; et inévitablement ce rétrécissement provoque des bouchons

— qui disparaîtront quand la deuxième tranche de travaux sera achevée. Et surtout, il faudra un peu de temps encore avant que les automobilistes intègrent dans leurs habitudes les nouvelles conditions de circulation — et, pour certains, renoncent à utiliser leur voiture s'ils n'en ont pas un besoin absolu.

Des observations ont été faites par les riverains sur toutes sortes de sujets : le type de végétalisation, le revêtement de sol sur le terre-plein, les aires de stationnement pour les taxis et pour les livraisons (qui risquent d'être utilisées par les cars de tourisme en stationnement "sauvage"), les conditions d'utilisation du terre-plein pour les jeux des enfants (entre autres, le roller), les arrêts de bus, les kiosques à journaux, etc. Deux gros sujets ont été débattus : l'aménagement des places Blanche et Pigalle, et les alentours du métro Anvers, qui posent des problèmes particuliers en raison de l'afflux des touristes.

Les représentants des pouvoirs publics ont pris note de tout, promis d'y réfléchir. Nous y reviendrons dans un prochain article.

Delta-Barbès : pour 2005

La troisième tranche de travaux, entre la place du Delta et le carrefour Barbès-Rochechouart, n'est pas programmée avant 2005, et les principes d'aménagement de ce tronçon ne sont pas encore fixés. Ils dépendront de ce

qui va être décidé pour le boulevard Magenta et le boulevard Barbès, appelés eux aussi à devenir à moyen terme des "espaces civilisés" selon les mêmes objectifs.

Une étude est aussi en cours, ont annoncé les services de voirie, sur la circulation place Clichy, les premières propositions devraient être présentées aux riverains d'ici à six mois. ■

Le joueur d'orgue de barbarie à nouveau autorisé

Et il joua de l'orgue de barbarie / et sa musique était si vraie, si vivante, si jolie..., dit une chanson. Mais voilà, depuis le 8 octobre dernier Jacques Lescure ne pouvait plus jouer de l'orgue de barbarie comme à son habitude à l'angle des rues du Mont-Cenis et Norvins, par ordre de la préfecture de police de Paris, direction de la circulation, des transports et du commerce.

Il avait cependant fait appel de cette décision et la préfecture vient d'accéder à sa demande, l'autorisant de nouveau à jouer. L'autorisation est valable un an. La préfecture précise toutefois qu'il ne devra pas apporter de trouble à la tranquillité publique ni de gêne à la circulation générale, respecter strictement l'emplacement autorisé, ne rien installer d'autre que son instrument et n'en jouer qu'entre 10 h et 19 h.

Jacques Lescure peut donc de nouveau nous remettre en mémoire la chanson de Jacques Prévert à l'angle de la rue Norvins.

Un livre sur votre vie ...
Votre vie racontée ...



Il n'y a pas de vie ordinaire, il n'y a pas de vie sans histoire. Racontez-moi la vôtre, nous en ferons un livre.

Contactez-moi
Véronique Martin : 06 82 21 62 29

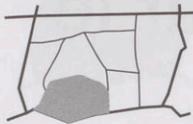
A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Montmartre



104, boulevard de Clichy : un lieu habité

Dans un ancien atelier où Van Gogh et Toulouse-Lautrec ont étudié la peinture, Françoise et Dominique Dupuy ont ouvert il y a cinquante ans leur studio des Ballets modernes de Paris. Aujourd'hui l'école de danse continue de perpétuer le souffle de la création.

À quelques pas du Moulin-Rouge, dissimulé au fond d'une arrière-cour, un ensemble d'ateliers à grandes verrières orientées plein nord comme il se doit, et donnant sur le pont Caulaincourt au-dessus du cimetière, respirent encore l'esprit des illustres peintres qui les ont fréquentés.

Fin 1882, Fernand Cormon, peintre académique spécialisé dans les scènes bibliques et historiques y a ouvert son "académie", son école de peinture, après avoir laissé son atelier du 10 rue Constance.

La vraie gloire du Père la Rotule (surnom dû à sa maigreur osseuse) fut de former à leurs débuts à Paris quelques jeunes peintres dont les noms sont devenus célèbres : Toulouse-Lautrec qui, arrivé à 18 ans fin 1882, y resta cinq ans, Vincent Van Gogh qui y arriva de Hollande en 1886, avant d'aller chercher la lumière du Midi sur les conseils de Lautrec (conseil qui ne fut pas sans conséquence dans l'histoire de la peinture), Émile Bernard qui, trop insubordonné, en fut renvoyé, et aussi Anquetin, Gauzi et même Picabia, entré en 1889 à l'École supérieure des Beaux-Arts dont Cormon était le directeur.

Autant dire qu'il vous vient quelques frissons d'excitation en empruntant l'escalier qui mène au vaste studio du deuxième étage ! Dans l'espace lumineux de 150 m², on se plaît à imaginer Suzanne Valadon posant pour les jeunes élèves de Cormon, Van Gogh s'énervant sur sa feuille pour copier un antique en plâtre, ou Toulouse-Lautrec, qui n'a jamais manqué d'humour, esquissant quelque parodie caricaturale d'une œuvre de Puvis de Chavannes ou d'autres sommités de la peinture de l'époque...

De la peinture à la danse

Autres temps, autres peintres... Fernand Léger reprend l'atelier entre les deux guerres, puis son école périclité quelques temps avant sa mort en 1955. Yves Klein, inconnu et professeur d'arts martiaux, s'installe dans un des petits ateliers et commence à peindre des toiles monochromes.

C'est à ce moment que le passage du mouvement de la peinture au mouvement de la danse se fait : Françoise et Dominique Dupuy, pionniers de la danse moderne en France, découvrent le grand atelier vacant (assez délabré) début 1954 et leur rêve d'avoir un studio de danse devient réalité, qui plus est dans le quartier de prédilection des arts et de la danse ! «Au début, raconte Dominique Dupuy, avec Françoise on voulait danser, se montrer. On a fait du music-hall, on a écumé tous les cabarets de la Butte, il n'y avait pas



Dominique Dupuy (au centre) dirige quelques-uns de ses élèves.

d'autre choix à l'époque.»

Tous deux formés par le chorégraphe allemand Jean Weidt, ils poursuivent son travail, fidèles à l'esprit du maître. (Jean Weidt avait reçu le premier prix du Concours international de danse de Copenhague en juin 1947 avec la pièce intitulée *La cellule*. Françoise et Dominique Dupuy y étaient les interprètes.) Ils adhèrent à son combat, «porter la danse là où elle ne va pas», combat artistique, politique et idéologique, à une époque où régnait l'omnipotence du ballet académique.

Une cinquantaine d'élèves

Ainsi naît la compagnie des Ballets modernes de Paris (BMP) qui fait sa première sortie officielle à Aix-les-Bains en 1955. Première à recevoir quelques subsides de l'État, elle fonctionnera jusqu'en 1978. Parallèlement à la création, les activités s'élargissent à la pédagogie : en 1969, Françoise Dupuy met en place l'Institut de formation des *Rencontres internationales de danse contemporaine* (RIDC), centre de formation avant la lettre qui prépare au diplôme d'État de professeur de danse. Elle le dirige avec la collaboration de Jacqueline Robinson, chorégraphe très proche des Dupuy qui avait son studio avenue Junot.

Entrée aux BMP il y a trente ans, Brigitte Hyon est aujourd'hui directrice de l'Institut.

«Nous avons une cinquantaine d'élèves qui poursuivent un cursus sur trois ans, dont beaucoup d'étrangers venant d'Amérique du Sud, de Suisse,

1. Martha Graham, bafouée au Théâtre des Champs-Élysées, jura de ne plus remettre les pieds à Paris, serment qu'elle a tenu vingt ans ! Cf. Une Danse à l'œuvre, de Françoise et Dominique Dupuy, CND éditeur.

du Japon..., mais un peu moins cette année que les années précédentes où ils représentaient 30 à 40 % de l'effectif. Dans leur cursus les élèves sont confrontés à différentes inspirations, on leur donne l'envie de danser, de passer par la création car un diplôme

d'État ne peut pas être dissocié de la création chorégraphique.»

Depuis toutes ces années, et malgré les difficultés quotidiennes, le 104 bd de Clichy est une véritable ruche où quatre studios accueillent de nombreuses activités, soit dans le cadre de la formation - enseignement, créations, échanges, rencontres, recherches -, soit en cours libres ouverts à tous : danse contemporaine pour les adultes, les enfants et les adolescents.

L'association RIDC propose aussi de la danse orientale avec Lillian Malki (voir son portrait page 24), du tango argentin avec Luis Bruni et Pascale, du flamenco avec Lutys de Luz, et aussi qi cong, salsa, yoga...

Quant à Françoise et Dominique Dupuy, septuagénaires hyper-actifs et derniers témoins d'une aventure oubliée, leur parcours nécessiterait un numéro spécial tant ils ont créé et produit, tant ils se sont engagés dans les organisations professionnelles, et tant ils sont reconnus.

Christine Brethé

□ RIDC, 104 bd de Clichy (deuxième cour au fond, porte gauche). Renseignements : 01 42 64 77 71.

comptoir Joffrin

Bijouterie - Joaillerie - Horlogerie



Nouvelles collections !

Bijoux Guy Laroche, Baccarat, Charles Jourdan, Ted Lapidus, Kenzo, ...et les montres Longines, Guess, Universal Genève, Ted Lapidus...

28, rue Hermel - 75018 Paris - tel : 01 46 06 40 25

Dossier : La Moskova

La Moskova, c'est un quartier neuf, du côté du nord-ouest du 18^e arrondissement, entre le boulevard Ney, la rue Jean Dollfus, la rue Leibniz et la rue du Poteau. Il a été presque entièrement reconstruit depuis 1995, les premiers habitants y ont emménagé

il y a presque six ans et, à part deux immeubles encore à construire, il est maintenant terminé. Ce dossier évoque l'histoire de ce quartier, et tente une première approche de la façon dont le voient ses nouveaux habitants.

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Du quartier d'hier au quartier d'aujourd'hui

Les terrains où se situe actuellement la ZAC Moskova faisaient partie autrefois de la commune de Montmartre. C'étaient encore en 1860, lorsque Montmartre fut intégré à Paris, des vignes et des champs cultivés, appartenant notamment à une riche famille de vignerons montmartrois, les Compont. Tout près de là se dressaient les fortifications.

Vers 1870, les propriétaires cèdent à la Ville de Paris cinq hectares de terres formant un ensemble en forme de trapèze, que la Ville rétrocède ensuite à des lotisseurs, pour qu'ils y construisent des habitations destinées à des immigrants venus des provinces françaises, de Belgique, d'Italie... Les chemins qui circulaient entre ces champs deviennent des ruelles étroites (1,20 m) bordées de maisons basses. Un peu plus tard, la plupart de ces maisons sont rehaussées d'un, deux ou trois étages pour devenir de petits immeubles de rapport.

Des champs de maraîchers subsistent encore un certain temps autour de ce lotissement. Des cités de chiffonniers se sont créées de l'autre côté des fortifs (à l'emplacement des Puces), ainsi que dans le secteur rue Championnet-rue Marcadet. Peu à peu cependant, toute cette zone se bâtit.

En juillet 1919, à la Porte de Clignancourt, est donné le premier coup de pioche de la démolition des fortifications. Sur leur emplacement est construite entre 1926 et 1930 la cité de la Porte Montmartre. Des immeubles modernes de plus en plus nombreux se profilent également

autour de la Porte de Saint-Ouen et de la voie ferrée de Petite Ceinture. Mais le lotissement de la Moskova, lui, ne bouge pas, comme oublié de tous, à l'écart de l'évolution, refuge d'une population parmi les plus pauvres, ouvriers, artisans, marchands de quatre-saisons, avec quelques guinguettes...

Pas encore l'eau courante

En 1938, le quartier est déclaré insalubre, mais presque rien n'est fait pour l'améliorer. La loi de 1948, qui ne permet pas d'augmenter les loyers, n'incitera pas les propriétaires à entretenir les immeubles. L'usure gagne. Dans les ruelles, les eaux usées s'écoulent dans une rigole centrale. Mais les habitants s'accrochent : les loyers bas, les petits jardins, la convivialité compensent l'inconfort. La Moskova est une sorte de village, un quartier à l'ancienne préservé dans Paris, beau et misérable. En 1990 il y a encore quelques maisons qui ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout !

Entre 1974 et 1994, cinq sociétés d'aménagement se relaient au chevet du quartier. De 1974 à 1976, la Sonacotra réalise une étude en vue de sa réhabilitation ; coût de l'étude, 610 000 francs, sans résultat. En 1979, la Sémarioise, société d'HLM, fait réaliser une nouvelle étude et propose une réhabilitation-restauration ; les travaux commencent par la démolition de quatre pavillons... et en restent là. En 1982, l'OCRA s'installe rue Belliard ; siège social fictif, études évanouies à la suite d'un scandale immobilier en

octobre. En 1984 arrive la société d'HLM *Travail et Progrès*, puis c'est la RIVP (Régie immobilière de la Ville de Paris), les études se succèdent, coûtent cher, sans aucune conclusion.

En 1988 enfin, un projet de ZAC Moskova est confié à la Semavip (Société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris). Une ZAC (zone d'aménagement concerté), c'est une opération qui consiste à construire ou à restructurer un quartier entier. La mission fixée à la Semavip au départ, c'est de préparer la « rénovation-réhabilitation » de la Moskova dans le respect des caractéristiques du quartier (allure générale du bâti, relogement sur place le plus possible de la population...)

Bataille contre la ZAC

1990 : la Semavip, malgré l'incarcération de son directeur général pour escroquerie dans le cadre d'une autre ZAC, étudie encore, mais on parle de moins en moins de réhabiliter le quartier, et de plus en plus de raser la totalité des maisons pour bâtir un quartier entièrement neuf, d'immeubles de grande hauteur, avec 7000 m² de bureaux. C'est ce projet qui, malgré l'opposition des habitants et de l'Association Moskova, est finalement adopté par la municipalité Chirac en 1992.

L'Association Moskova, qui regroupe de nombreux habitants et quelques soutiens extérieurs, se bat contre ce

projet. Elle multiplie les informations en direction de la presse, sponsorise une moto sur le Paris-Dakar pour donner de l'écho à son point de vue, enga-

Nicolas Gallon



Pendant la construction du nouveau quartier.

ge des procédures juridiques, mobilise le quartier où elle ouvre une « maison de la concertation », organise des ateliers pour les enfants.

Des artistes font partie de l'association : notamment, c'est dans ce quartier qu'est né le groupe de musiciens de la *Mano negra*. Un groupe de rock créé avec des gamins du quartier, les *Mosko-Kids*, donne des concerts, enregistre un disque. Des artistes muralistes (dont l'un signe Mosko) décorent les rues de fresques représentant des animaux, tigres, girafes, zèbres..., et des trains, etc.

Dans le monde politique, l'association a obtenu le soutien des Verts, mais se heurte à l'intransigeance de la municipalité de Paris et de celle du

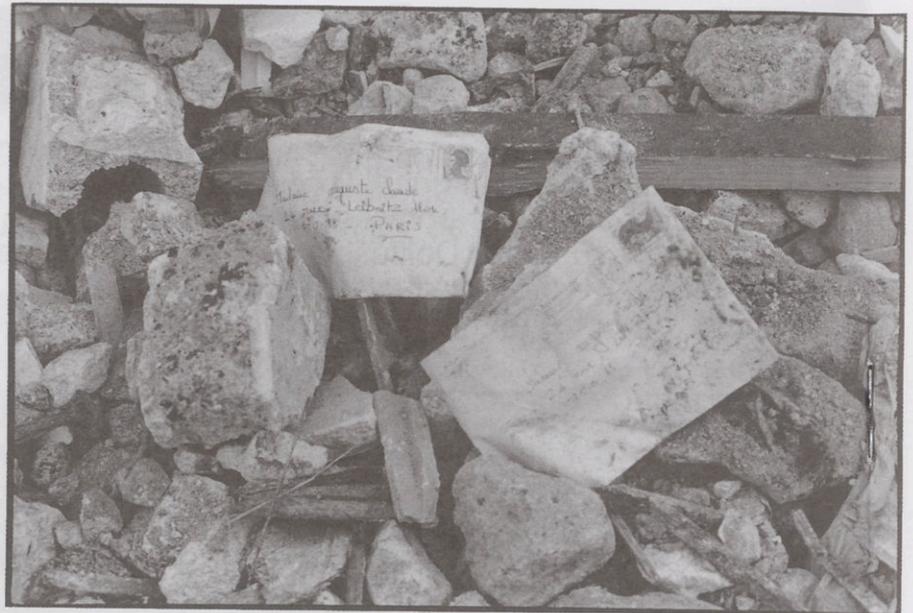
(Suite page 13)

Dossier réalisé par Claude Thomas, Anne Farago, Noël Monier.

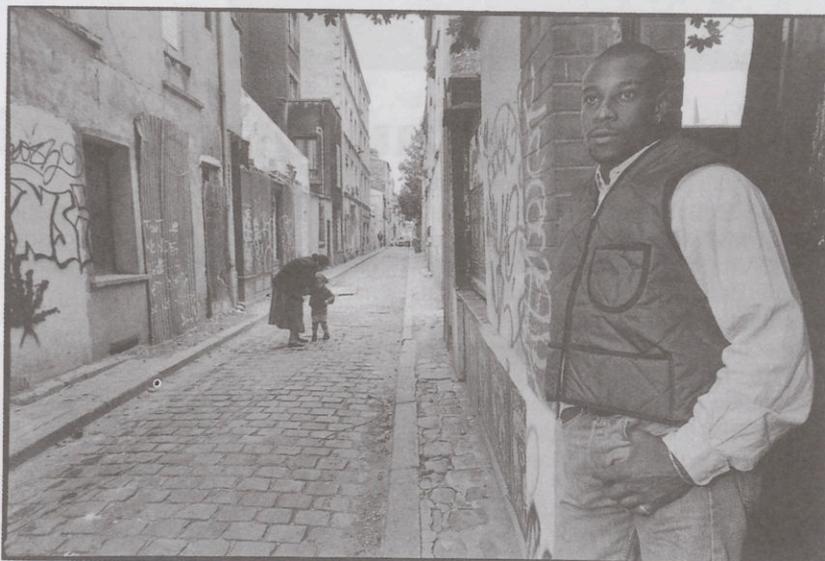
C'était la Moskova il y a huit ans



Les murs du quartier avaient été peints de fresques représentant entre autres des animaux sauvages. Ici, au centre, Mosko, un des artistes.



Dans les gravats de la démolition qui commence, un peu de mémoire disparaît.



La Moskova autrefois, c'était un réseau de petites rues étroites, pavées, comme au XIXe siècle. (Au premier plan, l'animateur des "Mosko-Kids".)



Il y avait un grand nombre de petits jardins comme celui-ci à travers tout le quartier. (Ici, Louis Bastin, animateur de l'association Moskova.)

Reportage photo :
Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



L'échelle
par-dessus
le mur.

(Suite de la page 11)

18e, qui à l'époque est de droite. Celles-ci mettent en avant la vétusté du quartier – qui est réelle, mais à qui la faute ? Le maire du 18e de cette époque, Roger Chinaud, déclare : « Le bâti de la Moskova n'offre pas un témoignage historique tel qu'il doit être préservé. »

Pourtant un contre-projet établi par l'architecte Pierre Stetten, le responsable de la réhabilitation du vieil Annecy, préconise à la Moskova un aménagement "diffus", le doublement des surfaces habitables mais sans brutaliser les structures du quartier, 40 % des bâtiments existants restant debout. Mais la municipalité Chirac n'examine même pas ces propositions. En décembre 1994 les bulldozers et les pelleteuses sont là.

La démolition des fortifs

Cependant, en 1995, les élections municipales portent à la mairie du 18e une municipalité de gauche. Les manifestations contre le projet de ZAC Moskova redoublent. Le nouveau maire du 18e, Daniel Vaillant, apporte son soutien aux contestataires. Jean Tiberi, qui a succédé à Jacques Chirac, se dit favorable à un urbanisme "à visage humain" et à une meilleure concertation. Et, élément décisif, une crise de l'immobilier de bureaux s'est développée.

La municipalité accepte alors de revoir en partie le projet Moskova. Les bureaux sont presque totalement supprimés, les hauteurs de certains immeubles revues, et une vingtaine d'immeubles anciens sont préservés. Pour ceux qui se sont battus, c'est un petit succès, qui n'empêchera pas une transformation profonde de la physionomie du quartier, mais qui atténue leur amertume.

N. M.

(à partir notamment d'articles de Louis Bastin et de Jean-Yves Rognant)

Les noms de rues de la Moskova

Lors de l'acquisition des terrains par la Ville de Paris vers 1870, un certain nombre de rues du quartier ont conservé les noms donnés auparavant aux chemins par les anciens propriétaires, et ce sont les prénoms de membres de la famille Compoint : rue Angélique-Compoint, passage Saint-Jules (en l'honneur de Jules Compoint), rue Barthélémy (en l'honneur de Barthélémy Compoint), cité Bienaimé (pour Bienaimé Compoint)...

Par la suite, la rue Barthélémy a été rebaptisée en 1877 rue de la Moskova. Une autre voie située sur ce terrain, la rue des Vignes, a pris le nom de rue Bonnet.

Dans la construction de la ZAC actuelle, la cité Bienaimé a été supprimée, mais une voie nouvelle a été créée devant l'école maternelle : d'abord appelée BZ18, elle a été baptisée rue Paul Abadie, du nom de l'architecte du Sacré-Cœur.

Le nom rue de la Moskova renvoie à la campagne de Russie de

Napoléon 1er, à une bataille que les Russes appellent *bataille de Borodino* et les Français *bataille de la Moskova* (du nom d'une rivière). 115 000 soldats français y affrontaient 130 000 soldats russes. Ce fut un massacre : 6 000 morts et 20 000 blessés du côté français, 15 000 morts et 40 000 blessés du côté russe. L'armée russe fut enfoncée, mais elle a suffisamment retardé les Français pour laisser au tsar le temps de faire le vide devant eux, les priver de ravitaillement, compromettre leur approvisionnement en munitions, les ralentir, et c'est la cause de la défaite finale de Napoléon.

Plusieurs généraux qui s'illustrèrent à la Moskova ont donné leur nom à des rues du 18e : Junot, Belliard, Pajol, et surtout le maréchal Ney, que Napoléon nomma *prince de la Moskova* en raison de son rôle dans cette bataille. À cause de la proximité du boulevard Ney, la rue Barthélémy, rue centrale du quartier, a été appelée rue de la Moskova.

18^e MOSKOVA

Le nouveau visage de la Moskova

Le plan d'urbanisme, dans le cadre de la ZAC, a entraîné une mutation presque totale du paysage architectural de la Moskova.

La rénovation de la ZAC Moskova touche à sa fin (ZAC = zone d'aménagement concerté). Cette vaste opération urbanistique a été orchestrée par la Semavip (une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris) et mise en musique par huit maîtres d'ouvrage (OPAC, SAGI, SIEMP, RIVP, Semidep, Azur, Seeri et Réhabail). Toute la voirie a été réaménagée et, du maillage serré de venelles et de petits passages, il ne reste plus que trois rues parallèles (Angélique-Compoint, Bonnet, Moskova), auxquelles il faut ajouter les passages Saint-Jules et du Poteau.

Côté bâti, lorsque les deux immeubles encore en chantier (rue de la Moskova et angle de la rue Bonnet et de la rue Jean-Dolfuss) seront achevés, ce sont au total 504 logements qui auront été créés, dont 32 seulement en réhabilitation. Très peu d'immeubles anciens, situés pour la plupart rue Bonnet, ont été préservés.

La mixité sociale

La mixité sociale a été encouragée, la répartition en logements se décomposant ainsi : 295 PLA à loyer modeste (58,5 %), 149 PLI à loyer intermédiaire (29,5 %) et 60 appartements privés ou en accès à la propriété (12 %). Le conseil d'arrondissement du 18e a bataillé, tout au long de l'opération (menée pour l'essentiel sous l'égide de la

municipalité Tiberi) pour que ces proportions soient conservées.

À cela, il faut ajouter une école maternelle et un square.

À la Semavip, M. Brunetti, qui est en charge de la ZAC Moskova depuis 1996, a le sentiment que cette rénovation est réussie : « On pu conserver l'aspect village de la rue Bonnet, tout en résorbant l'insalubrité qui caractérisait ce quartier. En dix ans, la Moskova s'est totalement transformée. » Cependant, il reconnaît qu'aujourd'hui, on réhabiliterait davantage. Il souligne aussi que le fait d'avoir conservé quelques immeubles rue Bonnet a amené les aménageurs « à construire des petits immeubles pour pouvoir s'intégrer dans les dents creuses ».

Convivialité villageoise ?

Par ailleurs, à l'intérieur de la ZAC, des espaces pour des commerces de proximité (boulangerie, épicerie, café...) ont été prévus, mais les candidats ne se bousculent pas au portillon. Ce sont autant de lieux de rencontres pour les habi-

tants qui manquent.

Quant aux différents architectes, ils ont été soit choisis suite à des concours selon les règles qui régissent les marchés publics, soit proposés par les maîtres d'ouvrage ou les promoteurs privés et agréés par la Semavip et la Ville de Paris.

Au total, seize cabinets d'architectes ont été recrutés. Est-ce ce grand nombre qui explique cette impression de disparité qui prédomine pour le promeneur ? De très belles réalisations, mais sans lien évident entre elles.

Cependant, ce qui frappe le plus, ce sont toutes ces entrées d'immeubles blindées, armées de codes et d'interphones. Elles s'expliquent par les problèmes de sécurité rencontrés par les nouveaux habitants lors de leur arrivée (voir l'article page 13), mais n'invitent pas vraiment à la convivialité villageoise que la Semavip met en avant dans cette réhabilitation.

C. T.

(Suite du dossier page 14)

Un square bucolique



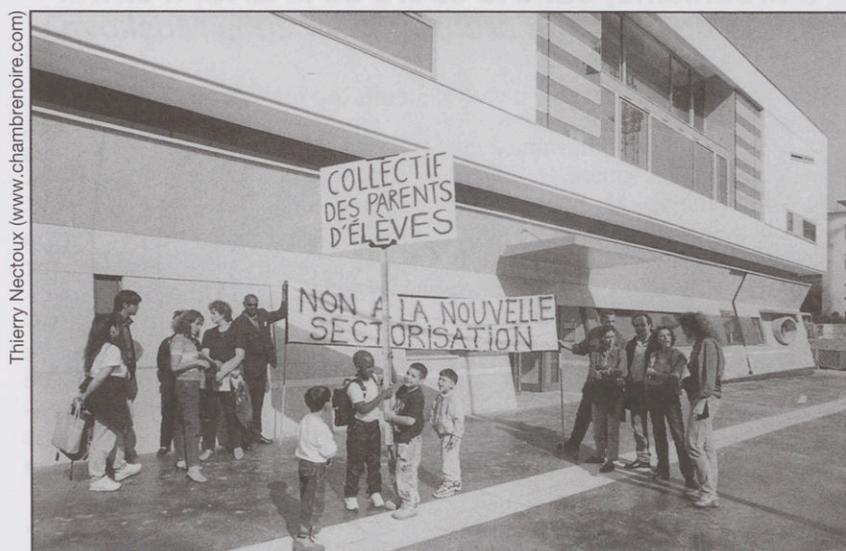
Au premier plan, début des travaux du futur square, en janvier 2004.

L'épicentre de la ZAC Moskova est le square de 2 360 m² qui fera face à la maternelle. Le chantier vient juste de démarrer. L'achèvement des travaux, qui avait d'abord été annoncé pour « le premier semestre 2004 », est actuellement prévu pour septembre prochain.

Dans une note de novembre 2002, les maîtres d'œuvre, Florence Robert et Frédéric Bœuf, expliquent leur projet : « Nous avons cherché à protéger du brouhaha de la ville ce lieu de détente et de repos sans pour autant isoler ce territoire. Ainsi la clôture

fortement végétalisée sur une bande suffisamment large apportera un écran de verdure... Il nous paraissait important de nous inscrire dans une certaine continuité de l'histoire et de respecter les traces du viaire. Ainsi, une grande allée poursuivra l'axe de la rue Bonnet. De même, au niveau thématique, nous nous inspirons de l'ancienne rue des Vignes (rue Bonnet) pour recomposer une collection de cépages originaux et de vignes vierges. (...) » Sont également prévus un jardin pédagogique, une pergola et une aire de jeux. ■

Les parents d'élèves de la Moskova ne veulent pas de l'école Binet



Manifestation devant l'école maternelle de la Moskova il y a deux ans.

Où sont scolarisés les enfants de la Moskova ? En maternelle, pas de problème puisqu'une école a été construite au cœur du quartier. Mais, à partir du cours élémentaire, la majorité d'entre eux sont affectés à l'école Binet, ce qui implique, entre autres, une traversée dangereuse du boulevard Ney... pour les 34 enfants qui se rendent réellement à l'école Binet, sur 109 qui y étaient théoriquement affectés, – les autres bénéficiant de dérogations ou fréquentant le privé.

Or les parents voient, près de chez eux et, pour certains, devant leurs

fenêtres, une autre école beaucoup plus proche, celle de la rue Belliard.

Pourquoi cela ? Parce que, lorsqu'il a fallu scolariser les enfants des familles nouvellement arrivées à la Moskova, l'école Belliard était déjà pleine, alors qu'il restait des places à l'école Binet. Beaucoup contestent cette affectation, des manifestations, des pétitions ont eu lieu.

Le 12 janvier dernier, lors d'une réunion avec les parents d'élèves, Éric Arnaud, l'adjoint chargé des affaires scolaires, a présenté deux solutions élaborées avec les services de la Dasco (Direction des affaires scolaires de

Paris) et de l'Éducation nationale, et il a demandé aux parents de se prononcer en faveur de l'une des deux, pour pouvoir continuer à travailler dessus et à l'affiner.

La première, qui a recueilli les faveurs du public présent (parents et représentants de parents d'élèves de la Moskova, directeurs d'écoles), consiste en une re-sectorisation de l'ensemble des écoles existantes de part et d'autre du boulevard Ney : au nord, Binet et Labori, et au sud, Belliard, Moskova, Vauvenargues et Rouanet. Elle a l'avantage de supprimer le problème de la traversée du boulevard, mais les écoles situées au sud se verront très sollicitées, alors que leurs capacités d'accueil ne sont pas suffisantes. Le représentant de la Dasco l'a signalé, "il faudra se tasser !". Les écoles au nord risquent, quant à elles, de se retrouver en sous-effectif.

Ne pas désespérer Binet

La seconde solution envisagée impliquait une redéfinition des secteurs, qui conservait la traversée du boulevard Ney, mais qui découpait ces secteurs en bandes plus verticales qu'horizontales comme elles le sont actuellement.

Le souci de ne pas scinder les familles entre maternelle et élémentaire y demeurerait, par ailleurs, très présent. Cette hypothèse paraissait répondre davantage à la préoccupation de

mixité sociale de la mairie. Celle-ci a d'ailleurs réaffirmé, lors de la réunion, sa volonté de faire de l'école Binet un pôle d'excellence et de ne pas donner l'impression que la ville se désinvestit de certains établissements.

L'inconvénient de cette solution consistait toutefois dans la traversée maintenue du boulevard extérieur.

Pas avant 2005

La solution retenue ne sera de tout manière pas applicable avant la rentrée 2005, ce qui soulève des interrogations. Explication : la sectorisation scolaire est décidée en décembre. Cette année, la concertation n'était pas assez avancée pour permettre d'en tenir compte dans les orientations.

Enfin, dernier élément à prendre en compte, les solutions envisagées par la mairie impliquaient le réaménagement de locaux et la transformation de classes maternelles en élémentaires ou l'inverse, et la programmation budgétaire n'a pas été prévue pour 2004.

Alors, en attendant, où les enfants de la Moskova iront-ils à la rentrée prochaine ? Pas encore à Belliard, Vauvenargues ou Rouanet, la mairie ayant annoncé le statu quo jusqu'en 2005. Et malgré les possibles "aménagement" au cas par cas, nombre d'entre eux devront, semble-t-il, continuer à passer pendant quelque temps encore de l'autre côté du boulevard.

A. F.

Vivre à la Moskova : des habitants s'expriment

« Nous avons été les tout premiers habitants des nouveaux immeubles construits à la Moskova, il y aura six ans en mars prochain », nous confie Slimane Zegout, président de l'amicale des locataires du passage du Poteau. Dans les trois immeubles qui dans cette rue font partie du programme PLA de l'OPAC, 47 logements en tout, l'amicale s'est créée presque tout de suite en raison de gros problèmes dans la finition des bâtiments.

Infiltrations d'humidité, dues probablement au fait que les revêtements des terrasses n'étaient pas tout à fait plans, si bien que l'eau de pluie stationnait sur les toits... Problèmes d'ascenseurs... Problèmes relatifs aux chaudières à gaz de chauffage des appartements : « Je suis restée des semaines, en plein hiver, sans réussir à avoir une température correcte », nous dit Mme Richard, habitante du même groupe d'immeubles. On avait beau téléphoner aux entreprises chargées du dépannage et de l'entretien, personne ne venait. En jan-

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Au coin des rues Angélique-Compoint et St-Jules, Sophie Klode, présidente de l'association Angélique et Jules.

vier 2003 finalement, toutes les chaudières ont été changées, mais il y a eu encore des problèmes avec les nouvelles, notamment des surconsommations constatées...

Problèmes concernant les antennes télé : en cas de dysfonctionnement (et il y en a eu), l'entreprise responsable refusait d'intervenir s'il n'y avait pas quatre locataires ayant appelé pour le même motif. Et ainsi de suite... Et défendre ensemble ses droits, ça aide à faire connaissance.

Des problèmes de ce genre, d'autres locataires, dans d'autres groupes d'immeubles à la Moskova, en ont rencontré également. Et ce n'est certes pas propre à la Moskova. Peut-être est-ce dû à la façon dont travaillent de nos jours les entreprises du bâtiment, avec beaucoup de

sous-traitance, beaucoup de recours aux intérimaires, pratiques qui réduisent la maîtrise du maître d'œuvre sur les chantiers et le contrôle de la qualité.

En plus, l'entreprise principale d'un des chantiers s'est trouvée mise en dépôt de bilan pendant les travaux...

Supprimer certains recoins

Autre difficulté rencontrée les premiers temps, sur ce point nous avons recueilli pas mal de témoignages : durant la période où tout le quartier n'était qu'un vaste chantier, des prostitué(e)s des deux sexes exerçant sur le boulevard Ney avaient pris l'habitude d'utiliser la nuit les bâtiments en construction, sans doute mal gardés, pour y exercer leur activité.

« Ça coûtait peut-être moins cher de nettoyer le matin à l'arrivée des ouvriers que de faire les frais d'un gardiennage suffisant des chantiers », suppose Sophie Klode, présidente de l'association Angélique et Jules (habitants de la rue Angélique-Compoint et du passage St-Jules).

Même quand les immeubles ont commencé à être habités, les prostituées ont continué à exercer dans les recoins, les entrées, les parkings, les locaux à poubelles. Une locataire raconte même qu'à trois reprises, rentrant chez elle et ayant appelé l'ascenseur, elle a eu la mauvaise surprise d'y trouver un travesti et son client en action ! Des



Une partie de la bande de l'association Moskova. fr, organisatrice de la Fête du Talus chaque année au mois de juin.

bâtiments étaient aussi utilisés comme lieux pour le trafic de drogue.

Pour lutter contre ces nuisances, il a fallu supprimer certains recoins dans les clôtures entourant les étroites pelouses devant les immeubles, il a fallu restructurer des entrées pour permettre un filtrage plus efficace (par exemple en créant une troisième porte d'entrée), renforcer les systèmes de digicodes, interphones, etc.

Dans une autre rue du quartier, quelqu'un a même proposé d'organiser des rondes nocturnes d'habitants ! Proposition qui n'a pas rencontré d'écho, a même été critiquée par beaucoup, et n'a pas été mise en œuvre. D'autres habitants du quartier ont essayé de discuter avec le prostitué(e)s, mais sans résultat notable, «et les gens réveillés toutes les nuits par le bruit deviennent vite agressifs», commente Sophie Klode.

«Actuellement ça semble s'être calmé», dit M. Zegout. Mais la question reste présente dans l'esprit de beaucoup d'habitants. «Je ne veux à aucun prix que ça recommence comme avant», nous a déclaré M. El Sadrou, du «collectif Moskova-Bonnet», lorsque nous l'avons rencontré.

Que faire des enfants ?

Comme dans tout quartier neuf, il y a beaucoup de jeunes ménages, donc beaucoup d'enfants, et on peut prévoir qu'il y en aura de plus en plus. D'où l'importance des questions scolaires. «À un moment, au début des travaux, l'idée de construire dans le quartier une école maternelle et une école élémentaire a été émise, rappelait Monique Payet, membre de l'association Angélique et Jules. Seule l'école maternelle a été construite.» Du coup, question difficile : où doivent être scolarisés les enfants ? (Voir l'article page 14.)

Et puis, où vont-ils pouvoir jouer ? Pour les tout petits, il y aura le square, mais pour les 8-12 ans ? Et pour les adolescents ? L'aménagement du mail Belliard a embelli cette esplanade, mais semble avoir rétréci les espaces où les enfants jouaient. Des jeux de ballon se sont improvisés çà et là, notamment sur la rue entre l'école maternelle et le futur square. Mais les ballons font des taches sur les murs de l'école et la directrice, on la comprend, s'en inquiète... Alors où ?

«Une réelle mixité sociale»

Quand on se promène dans les rues du quartier, on a un peu l'impression d'une densité énorme d'habitations. Les rues actuelles sont un peu plus larges que celles d'avant la ZAC, mais restent assez étroites... et les immeubles sont plus hauts ! «Peut-être qu'un aménagement plus diffus, ça aurait été mieux», reconnaît Slimane

Zegout. Mais il fallait loger des gens. Pour sa part, Mme. Richard avant d'obtenir un logement à la Moskova, était inscrite à la mairie comme demandeur depuis dix-neuf ans, et il n'est pas le seul dans ce cas.

«Une chose est sûre, dit Jean-Michel Fouques, de l'association Moskova.fr : il existe une réelle mixité sociale à la Moskova et c'est important.»

Il reste quelques anciens habitants, de ceux d'avant la ZAC : certains (peu nombreux) qui ont été relogés dans les immeubles neufs, d'autres qui habitaient

dans les bâtiments anciens sauvegardés. Louis Bastin, qui était autrefois le président de l'Association Moskova (voir page 11), est de ceux-là. Il habite toujours rue Bonnet.

«Ce n'est plus la même chose, dit-il. Avant, les gens habitaient ici depuis très longtemps et se connaissaient tous. La population actuelle est là au hasard des attributions PLI et PLA et ne s'approprie pas vraiment les lieux... Il faut dire qu'on ne les y a pas vraiment aidés. Là où il y avait de la ville, même très vétuste, les aménageurs ont fabriqué un morceau de banlieue-dortoir. Et aucune démarche volontariste d'animation sociale n'a permis de créer des liens.»

«Par exemple, il y a un immeuble d'ateliers d'artistes. Ceux-ci sont barricadés chez eux, les autres habitants n'ont aucun contact avec eux. On aurait pu imaginer une journée portes ouvertes... Et puis il y a cette obsession de la sécurité. À force de se calfeutrer chez soi, derrière des portes blindées, on ne peut pas, par exemple, porter secours à quelqu'un dans la rue. Au nom de la sécurité, on finit par créer de l'insécurité.»

Tout le monde ne partage pas ce sentiment d'une absence de convivialité. «Dans la mesure où nous avons tous emménagé en même temps, il s'est créé

rapidement des liens entre les gens dans notre groupe d'immeubles, dit Jean-Michel Fouques. Et pas seulement chez nous. J'ai le sentiment que beaucoup de gens à la Moskova ont envie de bouger. Ils s'investissent dans le conseil de quartier, dans des associations de locataires, de parents d'élèves.»

«Il y a pas mal de familles qui habitaient à la Goutte d'Or avant de s'installer ici, nous explique Martine Pascual, habitante du quartier. Là-bas, leurs enfants avaient l'habitude de fréquenter toutes sortes d'associations. Quand ils sont arrivés à la Moskova, c'est tout naturellement qu'ils ont commencé à se renseigner sur les activités associatives qu'on pouvait leur proposer. Il étaient très demandeurs.»

Et Sophie Klode : «En nous installant ici, nous étions un certain nombre à vouloir vraiment habiter le quartier, y créer un esprit de village, un esprit de solidarité, que les gens se connaissent. Et ça existe. Il y a dix ans que j'habite Paris, et pendant huit ans je n'ai jamais eu de contacts avec mes voisins comme j'en ai ici depuis deux ans.»

Et le conseil de quartier...

Certains habitants se sont investis fortement dans le conseil de quartier. C'est le cas de Roger Akpaki. Cela commence à se savoir autour de lui, aussi est-il souvent interpellé dans la rue à propos de tout ce qui se passe de neuf, par exemple des travaux d'aménagement du mail Belliard, ou du square : «Qu'est-ce qui se prépare ?» lui demande-t-on. Certains, mal informés sur ce qu'est un conseil de quartier, s'adressent à lui comme s'il était l'organisateur de ces travaux.

«C'est vrai, dit-il, il y a un déficit d'informations chez beaucoup de gens. Mais ils y sont eux-mêmes pour quelque chose. Si on ne se donne pas la peine d'aller chercher l'info, si on reste chez soi sans mettre le nez dehors sauf pour faire ses courses, alors on peut vivre des années dans le quartier sans rien savoir de ce qui s'y passe.»

Bien sûr, reconnaît-il, les réunions d'information ont lieu le soir, et pour beaucoup de gens c'est difficile d'y aller, à cause des enfants, ou parce qu'on se lève tôt le lendemain matin. «C'est là qu'on voit l'importance des associations, pour créer des liens, informer les gens et leur permettre de s'exprimer», estime M. Akpaki.

C.T. et N.M.

Des associations à la Moskova

Un certain nombre d'associations se sont créées dans le quartier. Nous présentons ici la plupart – en nous excusant auprès de celles qu'éventuellement nous aurions oubliées. Une suite à cet article est possible dans un prochain numéro...

- **Amicale des locataires du passage du Poteau** (président : Slimane Zegout). Affiliée à la CNL (Confédération nationale des locataires), cette amicale a pour objet de représenter les locataires auprès de l'OPAC. Elle bénéficie, en référence à la loi sur les "mètres carrés sociaux", d'un local passage St-Jules, au rez-de-chaussée d'un des immeubles, où peuvent se tenir des réunions associatives, des animations diverses...

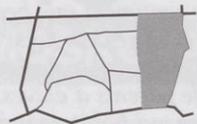
- **Moskova.fr** (président : Jean-Michel Fouques). Il y a quatre ans, au cours d'un dîner entre voisins, l'idée est née d'un projet d'intranet résidentiel pour les trois immeubles construits entre la rue Leibniz, la rue du Poteau et le passage du Poteau : un système mettant en réseau informatique permanente les habitants. Plusieurs interlocuteurs ont été intéressés, France-Télécom, EDF... Mais très vite l'idée s'est essouffée, et l'intranet a été abandonné. Mais Moskova.fr a continué, devenue tout sim-

plement une association de quartier. Elle organise notamment, depuis 2002, en juin, la Fête du Talus, fête de quartier sur le mail Belliard.

- **Angélique et Jules** (présidente : Sophie Klode). L'association regroupe des habitants des rues Angélique-Compoint et Saint-Jules (logements dépendant de la Semidep). Elle se veut à la fois interlocuteur des bailleurs et des pouvoirs publics, et association d'animation de la vie locale. Elle a organisé des sorties pour les enfants, des fêtes d'Halloween, elle veut participer à la création des jardins du Ruisseau (les "jardins pédagogiques" qui doivent être créés près de la voie ferrée de Petite Ceinture).

- **Collectif Moskova-Bonnet**. M. El Sadrou, responsable de cette association, nous a dit qu'il envisage de changer son nom en OPE ("Ouverture parents-enfants"). Nous n'avons pu le rencontrer que très brièvement fin décembre...

- **Collectif de parents d'élèves Moskova-Belliard** (CPEMB). Cette association a été très active notamment à propos des problèmes d'affectation scolaire des enfants (voir l'article page 14). Elle n'est affiliée à aucune des fédérations nationales de parents d'élèves.



Halle Pajol : le compromis final voté à l'unanimité par les élus du 18e

Après dix ans de débats passionnés, on va entrer dans la phase des réalisations sur les terrains Pajol ex-SNCF. Le projet adopté maintient la plus grande partie de la halle et enregistre la construction d'un immeuble de bureaux, mais plus petit et placé ailleurs que ce qui était prévu dernièrement.

Noël Monier



«Un témoignage de l'architecture industrielle du début du XXe siècle...»

Cette fois, ça semble la bonne : le projet d'aménagement des terrains Pajol qui a été approuvé par le conseil d'arrondissement le 21 janvier, doit l'être début février par le Conseil de Paris. Il subira sans doute encore quelques modifications de détail pour tenir compte des souhaits émis par les élus du 18e, mais ne sera plus remis en cause dans ses orientations. Les travaux pourront commencer dans quelques mois.

Le projet adopté est un compromis, c'est ce qui a permis un vote à l'unanimité, élus du PS, des Verts, du PC, de l'UMP.

Concertation exceptionnelle

Il reprend la plus grande partie des propositions présentées en novembre 2003 au conseil de quartier du quartier Chapelle, et que nous avons détaillées dans notre numéro de décembre (n° 101), mais avec quelques modifications importantes :

- Les bâtiments de messagerie, en pierre, qui se trouvent sur la rue du Département accueilleront un IUT, et ceux qui sont au long de la rue Pajol un collège, avec sa cour de récréation et, tout à côté, un gymnase.

- La grande halle métallique sera conservée en partie. Le plan présenté en novembre en gardait 8 travées (sur 14). Jean-Pierre Caffet, adjoint chargé de l'urbanisme à la mairie de Paris, a déjà accepté d'en préserver 9, et ce sera peut-être 10 en fin de compte.

- Le désaccord le plus aigu, ces deux derniers mois, concernait

l'immeuble de bureaux (ou "d'activités") de 8000 m² de planchers, que les services de la municipalité voulaient placer tout au nord du terrain, le long de la rue Riquet. Jean-Pierre Caffet a accepté de le diminuer sa taille d'un quart (6 000 m² de plancher) et de le déplacer plus au sud, le long de la rue Pajol.

- De ce fait, il devient possible d'avoir, au nord du terrain, un assez grand espace vert d'un seul tenant (en plus de l'autre espace vert plus petit qui se situera au sud le long de la rue du Département).

- Est prévu également un "forum paysager" dans une partie du très bel espace intérieur de la halle.

Le conseil d'arrondissement a assorti son approbation de deux vœux, votés eux aussi à l'unanimité. L'un, présenté par les élus Verts, souhaite qu'on garde 10 travées de la halle (au lieu de 9), et insiste pour qu'on conserve bien le toit actuel avec son crénelage (voir la photo), pour que la hauteur de l'immeuble de bureaux ne soit pas supérieure à celle de la halle, pour que la halle reste visite dans toute sa dimension depuis la rue Pajol.

L'autre vœu, présenté par Sophie Meynaud (PC) et Daniel Vaillant (mairie du 18e, PS) demande que dans l'immeuble d'activités il soit prévu le plus de place possible pour des activités contribuant à l'emploi des habitants du quartier.

Concertation exceptionnelle

C'est l'aboutissement d'un débat qui aura duré plus de dix ans, avec

dans la dernière période une concertation d'une exceptionnelle densité.

On vient de loin. En 1994, les habitants de La Chapelle étaient mis en présence d'un projet de ZAC (zone d'aménagement concerté), élaboré par les services du maire de Paris de l'époque, Jacques Chirac, et qui prévoyait, sur ces terrains appartenant à la SNCF, 630 logements avec un minuscule espace vert et une école de six classes.

L'opposition à ce projet fut dès le début majoritaire dans le quartier. Selon les opposants, il était irresponsable d'apporter une telle densification de l'habitat dans un quartier manquant terriblement d'équipements collectifs. Une longue bataille commençait. Les associations demandaient la création sur ces terrains Pajol d'équipements scolaires, culturels, sportifs, et d'espaces verts, plutôt que de logements.

En 1995, Tiberi succède à Chirac. Il fait une première concession, ramenant à 580 le nombre de logements et portant l'école à douze classes. Puis le projet est totalement abandonné.

Concertation exceptionnelle

Avec la municipalité Delanoë, on repart donc à zéro. Diverses idées sont agitées : regrouper là les services fiscaux du 18e, bâtir une résidence pour étudiants, une école. Ces idées n'ont pas de suite. Pour l'école, la municipalité va trouver d'autres terrains pas très loin. La seule idée qui est conservée tout au long de cette période-là, c'est la création dans les bâtiments de messagerie en pierre d'un IUT (Institut universitaire de technologie).

En décembre 2002, au cours d'une réunion de concertation, les représentants de la municipalité présentent un projet comportant un ensemble d'équipements collectifs (gymnase, bibliothèque, salle de spectacle, équipements pour la vie culturelle associative, local pour les jeunes), plus l'IUT, plus une auberge de jeunesse. Mais, dans les plans présentés à ce moment-là, la halle est totalement détruite. Or elle a d'ardents défenseurs : elle est, disent-ils, un témoignage de l'architecture industrielle du début du XXe siècle, qui mérite d'être protégé.

Les discussions succèdent aux discussions. Du côté des habitants on a présenté des contre-projets très éla-

borés. Un représentant de la Semaest, la société d'économie mixte dépendant de la Ville qui est chargée de piloter les études, déclarera qu'il n'a jamais vécu une concertation poussée aussi loin.

Bien sûr, le projet final est un compromis. Dans tous les processus de concertation, si poussés soient-ils, on trouve toujours des gens dont les propositions et revendications n'ont pas été retenues, ou ne l'ont été que partiellement, et qui, de ce fait, affirment qu'il n'y a pas eu de concertation "authentique". Ce sera probablement le cas ici. Mais cela ne devrait pas empêcher d'entrer maintenant dans la phase de réalisation. ■

La porte a claqué à propos de l'aménagement des quartiers nord-est

Un autre projet concernant le quartier de La Chapelle, abordé au conseil d'arrondissement le 21 janvier, a provoqué un clash au sein de la majorité municipale. Les élus Verts ont quitté la séance en signe de mécontentement.

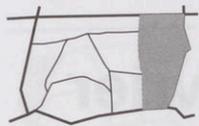
Il s'agit de l'aménagement des quartiers nord-est de Paris : un ambitieux projet, devant s'étaler sur dix ou quinze ans, concernant un espace qui va de la Porte de la Chapelle à la Porte de la Villette, et de la frontière nord de Paris à, grosso modo, la rue Raymond-Queneau et le pont de Flandre. Il y a là de vastes terrains inoccupés, appartenant à la Ville, à la SNCF, aux Entreprises et magasins généraux.

Les premières réunions de concertation ont eu lieu en 2003 avant les vacances d'été dans le 18e et le 19e (voir *le 18e du mois*, septembre 2003). On n'en est qu'au début de la réflexion. Mais quelques phrases du maire de Paris, déclarant qu'il n'avait pas forcément renoncé à la construction d'immeubles de grande hauteur, ont fait dresser l'oreille aux élus Verts, qui soupçonnent la municipalité d'envisager notamment dans ces terrains-là.

On demandait seulement au conseil d'arrondissement le 21 janvier d'approuver la désignation du cabinet d'urbanistes qui travaillera sur les études préalables. Les Verts, méfiants, voulaient que ce point soit retiré de l'ordre du jour. Ils n'ont pas obtenu satisfaction. Ils ont claqué la porte.

Décidément, depuis quelque temps, les controverses se multiplient entre le maire du 18e et les Verts, qui font pourtant partie de sa majorité. ■

Chapelle



Le centre de tri postal de La Chapelle va perdre le tiers de ses salariés

Ce centre trie jusqu'à présent, en fonction de la destination, tout le courrier au départ. Il n'effectuera plus qu'un "pré-tri" et passera de 180 à 120 salariés.

Quand vous mettez une lettre à la boîte à Jules-Joffrin à destination de la rue Marx-Dormoy, elle est emportée par une voiture vers le centre de tri de La Chapelle. C'est dans ce centre (situé boulevard de la Chapelle) que sont centralisées et triées toutes les lettres postées dans le 18e. À partir de février, changement : alors que jusqu'à aujourd'hui, votre lettre partait de là directement vers sa destination finale, désormais elle sera emportée par camion à Gonesse.

En effet, au centre de La Chapelle, on n'effectuera plus qu'un premier tri, en trois grandes catégories : Paris, banlieue, province. C'est à Gonesse que se fera le tri final. Dans ce tout nouveau centre de tri, le plus moderne de France, treize machines dotées d'un système de lecture optique seront capables de traiter jusqu'à 40 000 plis à l'heure ! Notre lettre, après son passage dans cette machine, sera conditionnée dans des sacs avec le courrier du quartier. Le lendemain, elle reviendra donc, toujours en camion, dans le 18e.

Pourquoi ces changements ?

Pas très logique, direz-vous, d'emmener en grande banlieue le courrier interne à Paris... Delphine Hirel, à la direction de la Poste Paris-Nord, explique que le changement d'activité du centre de La Chapelle s'intègre à une restructuration postale de grande ampleur. Ainsi, les centres de tri des 11e et 17e arrondissements vont être fermés, ceux de La Chapelle, de Saint-Lazare et du 20e verront leur activité réduite à un premier tri. Désormais, ce sont les énormes machines de Gonesse qui feront le tri final.

Il s'agit en fait de supprimer totalement ou presque le tri manuel. Selon la direction de la Poste, la mécanisation est une nécessité impérieuse si elle veut pouvoir affronter l'ouverture à la concurrence prévue par les directives européennes. Dès 2009 en effet, les entreprises pourront choisir le service qui transportera leur courrier. La Poste veut donc, avant cette date, s'aligner sur les autres services postaux européens, massivement mécanisés.

Si, en France, 60 % des courriers sont triés automatiquement, ce sont 90 % des plis qui le sont en Allemagne par exemple. Les centres qui vont fermer ou se transformer sont donc ceux qui sont, soit le plus à l'étroit, soit les plus mal équipés.



Derrière le bureau de poste, le long des voies ferrées, le centre de tri.

Si le centre de La Chapelle lui-même ne date que d'une dizaine d'années, il est, dit-on à la direction de la Poste, mal conçu pour faire face au développement du trafic : le fait qu'il s'étale sur plusieurs niveaux, l'obligation d'utiliser des monte-charges posent de nombreux problèmes et la manutention y est assez pénible. Quant aux machines, âgées de plus de 25 ans, elles ne sont plus assez performantes.

Des conséquences sur l'emploi

Mais, bien sûr, il s'agit surtout pour la Poste d'améliorer la productivité : si plus de mille personnes travaillaient dans les cinq centres de tri, le nouveau centre n'en accueillera que six cents. Au centre de La Chapelle, les 180 salariés qui y travaillent actuellement ne seront plus que 120 au printemps, lorsque la restructuration sera achevée ; les autres iront principalement à Gonesse, mais peut-être pas tous. Car il y a à la Poste de plus en plus de salariés en CDD, ne bénéficiant d'aucun statut protecteur...

Loin d'être une simple réorganisation interne à la Poste, cette restructuration va avoir d'importantes répercussions sur le quartier et sur les usagers de la Poste du 18e. Premier problème, les rotations de camions et de véhicules de la Poste vont augmenter. La direction de la Poste affirme qu'à moyen terme, la rationalisation du travail permettra un gain en termes de kilomètres parcourus par ses véhicules dans Paris intra-muros. Mais les salariés font valoir qu'une grande quantité de courrier (tout le courrier échangé à l'intérieur de Paris)

sera inutilement déplacée à Gonesse. Ces déplacements se feront entre 18 h et 21 h, c'est-à-dire au moment où la circulation est la plus dense.

Le facteur sonnera une fois

Deuxième conséquence : à l'occasion de cette restructuration, la Poste veut passer dans le nord de Paris à la tournée unique de distribution du courrier. Actuellement, les facteurs effectuent, au centre de distribution de la rue Duc, un dernier tri par rues avant de partir pour leur tournée, afin de l'organiser. Dès le mois de février, les facteurs du 18e auront, dit la direction, la totalité de leur courrier trié lorsqu'ils arriveront au travail le matin.

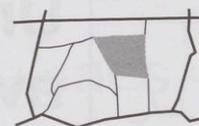
Ils partiront donc en tournée avec tous leurs plis. Mais cette tournée unique sera plus longue, peut-être plus fatigante (les sacs de courrier pèsent lourd) et, pour les usagers qui seront en bout de tournée, le courrier n'arrivera plus qu'à 11 h 30. Quant aux lettres qui étaient triées par le facteur en milieu de matinée pour sa deuxième tournée, elles attendront le lendemain.

Le temps gagné sur les tournées des facteurs sera récupéré : ils pourront ainsi distribuer plus de publicité, dont les volumes augmentent fortement...

Depuis quelques mois, on l'a vu notamment pendant les fêtes, de nombreux usagers de La Poste constatent que les erreurs d'acheminement et les retards se multiplient. Pour notre quartier, cette restructuration risque donc bien de se traduire par une dégradation du service rendu.

Bertrand Lazard-Peillon

Simplon



Réhabilitation des rues du Nord et Emile-Chaîne : la SIEMP informe

La SIEMP, chargée de la réhabilitation du quartier Simplon, a posé des panneaux d'information concernant les travaux qui vont se dérouler dans le secteur Nord - Émile-Chaîne. Si tout se passe comme prévu, l'ensemble du secteur devrait être terminé pour la fin 2006 «Juste avant les élections, Christophe Caresche [député du secteur] y tient beaucoup» s'est-on entendu dire.

À l'issue de ces travaux, le quartier devrait avoir radicalement changé de physionomie.

Rue du Nord

43 rue du Nord : Construction d'un logement PLUS et d'un atelier d'artiste pour plasticien. Travaux du 4e trimestre 2004 au 1er trimestre 2006. • **38 à 48 rue du Nord :** Construction de 3 ateliers d'artistes pour musiciens. Études architecturales de mars 2004 à juin 2005. Travaux du 3e trimestre 2005 au 4e trimestre 2006. • **20 rue du Nord :** Réhabilitation de 4 logements PLS. Travaux du 4e trimestre 2004 au 1er trimestre 2006. • **13-15 rue du Nord :** Construction d'un logement PLUS et d'un atelier d'artiste. Études architecturales de mars 2004 à mars 2005. Travaux du 3e trimestre 2005 au 4e trimestre 2006. • **2 à 18 rue du Nord (1 à 17 rue Emile Chaîne) :** Construction de 26 logements en accession sociale à la propriété et de 52 places de parking pour le quartier. Travaux du 4e trimestre 2004 au 1er trimestre 2006. • **3 à 5 rue du Nord (97 rue des Poissonniers) :** Construction de 5 logements PLUS et de 5 ateliers pour artistes plasticiens. Études architecturales de mars 2004 à juin 2003. Travaux du 4e trimestre 2005 au 4e trimestre 2006.

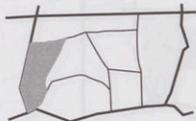
Rue Émile-Chaîne

10 rue Émile-Chaîne : Construction de 4 logements PLS et d'un atelier pour musicien. Études architecturales de mars 2004 à juin 2005. Travaux du 3e trimestre 2005 au 4e trimestre 2006.

14 à 18 rue Émile-Chaîne : Construction de 3 logements PLUS et de 3 ateliers pour musicien. Études architecturales de mars 2004 à juin 2005. Travaux du 3e trimestre 2005 au 4e trimestre 2006.

103 rue des Poissonniers : Réhabilitation de 4 logements PLS. Travaux du 3e trimestre 2005 au 4e trimestre 2006.

☐ Informations : 01 49 96 75 41.



Un carnaval de Mardi-Gras avec des handicapés aura lieu le 24 février

Ou : comment réchauffer ses vacances d'hiver entre amis, en famille, ou entre artistes, tout en soutenant l'intégration des handicapés dans le 18e arrondissement?



Une photo du défilé qui a eu lieu l'année dernière.

Camille-Alain Palany, après une enfance passée à la Guadeloupe, pratique avec passion son métier d'éducateur spécialisé au *Foyer de vie Saint-Joseph* de la rue Georgette-Agutte. Âgé de 39 ans et sensible à la création artistique, il initie aujourd'hui les trente-huit adultes handicapés dont il a la charge, et aussi les habitants du quartier, aux rites

carnavalesques traditionnels.

Tout a commencé en 2003, après des centaines d'heures d'ateliers artistiques, en présence de quelques artistes et amis bénévoles et avec l'assentiment de Mme Barrier, directrice de la résidence.

Cette année, l'opération prend de l'ampleur : parmi les invités, on compte non seulement les habitants du 18e arrondissement, mais également les centres de loisirs du quartier, l'ARDTA, association organisatrice du *Carnaval tropical de Paris* depuis deux ans, et les autres œuvres d'accueil rattachées à la *Société philanthropique*.

Créée en 1780 et reconnue d'utilité publique dès le milieu du XIXe siècle, la *Société philanthropique* figure parmi une des plus anciennes sociétés de bienfaisance. Ses œuvres

sont réparties dans les secteurs hospitaliers, d'accueil, et d'habitations économiques. Le *Foyer de vie Saint-Joseph*, comme la *Maison de la mère et de l'enfant*, le *Centre d'hébergement et de réadaptation sociale pour femmes* et divers foyers d'étudiants ou de jeunes travailleurs y sont rattachés.

"L'année du handicap" vient de s'achever, marquée notamment par l'annonce du projet de loi *Pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées* d'ailleurs déjà très controversé par le *Conseil national consultatif des personnes handicapées* (CNCPH), comme par l'*Asso-*

ciation des paralysés de France (APF) ou l'*Association française contre les myopathies* (AFM). À l'issue de cette année, cette parade carnavalesque unique et sympathique permet de faire connaissance avec un milieu trop souvent cloisonné et ainsi se préparer à apprécier.

Les artistes et associations du 18e arrondissement motivés par cette initiative généreuse peuvent rejoindre les associations TVAS, Paris-Macadam, Bazartouka, Snamary, Tou-loulou, Kalangwai..., ainsi que le théâtre de *l'Étoile du nord*, qui participeront à ce Carnaval.

Gertrudis Cavallès

Infos pratiques pour le défilé

Rendez-vous : mardi 24 février devant le *Foyer de vie St-Joseph*, 9 rue Georgette-Agutte.

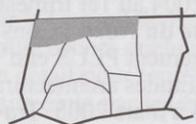
• **Départ :** 15 h pour une déambulation festive et musicale à travers le quartier. Le carnaval circule à travers les rues Georgette-Agutte, Vauvenargue,

Marcadet, Mont-Cenis, Poteau pour terminer rue Belliard. Il est sécurisé par les bénévoles et par la police de proximité.

• **Final :** 17 h à 19 h pour un goûter musical sur le mail Belliard.

• **Informations :** 01 46 27 05 72 ou 06 11 59 72 32.

Porte Montmartre



Accord avec l'OPAC : les tarifs de loyer unifiés pour les commerçants de la Porte Montmartre

Pour les commerçants de la Porte Montmartre, finis les loyers "à la tête du client", allant du simple au triple, ou plus, pour des boutiques situées de façon similaire. Leur association a signé le 14 janvier avec leur propriétaire, l'OPAC, un accord prévoyant des tarifs unifiés.

Négoциé dans le cadre de la charte commerciale de partenariat conclue le

6 mars dernier (voir le 18e du mois, avril 2003), l'accord stipule que les loyers seront désormais de 100 € le mètre carré pour les commerces situés boulevard Ney et avenue de la Porte-Montmartre (certains dépassaient les 200 € précédemment), puis de 80 € pour ceux situés dans les rues adjacentes et enfin de 60 € pour les ateliers dans les arrière-cours.

Tous les loyers dépassant ces tarifs sont immédiatement baissés au plancher. Pour ceux qui, au contraire, étaient plus bas, ils seront progressivement réévalués sur six ans.

Un accord jugé exemplaire

Cet accord concerne tous les commerçants du quartier, une quarantaine, qu'ils soient membres de l'association ou non. «Cela prouve que quand on est unis, on peut faire évoluer le quartier. Il a fallu jouer la transparence des deux côtés mais c'est très positif», a déclaré Wolfgang Frue, le luthier, trésorier de l'association. «C'est exemplaire», a renchéri Lucie Petit, qui tient le magasin d'électroménager du boulevard et qui, présidente de l'association, a signé l'accord avec Jean-François Gueullette, le directeur-général de l'OPAC, en présence d'Annick Lepetit, première adjointe au maire du 18e, dans les locaux du café littéraire du *Petit Ney*.

Cet accord est une première, tout comme l'était la charte signée en mars. Et l'OPAC et les commerçants, qui s'étaient mis autour d'une table pour le négocier, ont remis le couvert pour le fêter, ensemble, en partageant un couscous préparé par le *Petit Ney* pour l'occasion. ■

La mémoire de la Cité Montmartre

Les habitants vont raconter leur quartier tel qu'il était autrefois.

Comment c'était, la vie dans la cité de la Porte Montmartre avant 1960 ? Ceux qui ont passé leur enfance entre l'hôpital Bichat et la Porte Montmartre s'en souviennent : il y avait une autre façon de vivre, des petits métiers oubliés, des anecdotes du quartier.

C'est un gérant de l'OPAC, M. Mandon, qui a eu l'idée de rassembler leurs souvenirs. Aujourd'hui, le projet de mémoire du quartier est relayé par les gardiens de l'OPAC, les amicales des locataires, le centre d'animation René Binet, le centre de loisir et le café littéraire du *Petit Ney*. Tout un quartier qui se mobilise pour retrouver son âme d'antan.

En premier lieu, une collecte d'images : les habitants qui retrouvent des photos anciennes et des cartes postales d'époque les déposent chez les gardiens, qui les répertorient. Ensuite une collecte orale : le *Petit Ney* organise des rencontres entre les habitants et une conteuse pour recueillir et enregistrer leurs souvenirs sur la vie du quartier.

Le résultat de ce travail sera une exposition éclatée dans tout le quartier, et un atelier d'écriture avec les enfants du centre de loisir qui débouchera sur un spectacle, joué dans une cour d'immeuble le 28 avril. ■

Un nouveau restaurant dans votre quartier

Entre la rue du Poteau et la porte de Clignancourt
Produits régionaux et vins du terroir

le rez-de-chaussée

65, rue Letort, 75018 Paris

Tél/fax : 01 42 64 64 39

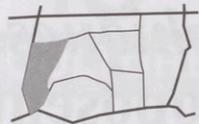
Mail : lerez-de-chaussée@wanadoo.fr

Ouvert midi et soir

Fermeture le dimanche et le lundi soir

La vie des quartiers

Grandes Carrières



Nouvelles plaques à la mémoire des enfants juifs déportés

De nouvelles plaques à la mémoire d'enfants juifs morts en déportation vont être apposées dans les écoles où ils étaient scolarisés. Organisée par l'Association pour la mémoire des enfants juifs déportés (AMEJD) du 18e, la cérémonie aura lieu samedi 7 février au groupe scolaire Belliard (école maternelle du 129, école élémentaire du 131 et lycée hôtelier du 135) où 52 enfants ont été déportés entre 1942 et 1944.

Déjà, des plaques similaires avaient été apposées en mars 2003 puis en décembre dans de premiers groupes d'écoles. D'autres encore sont prévues jusqu'à ce que toutes les écoles qui avaient été fréquentées par les petits disparus – il furent plus de sept cents dans le 18e – portent leur mémoire gravée aux portes.

Dans les immeubles du 85-97 rue Damrémont

La société d'HLM Sadif, société d'HLM de la région Île-de-France, a été autorisée par le conseil d'arrondissement du 18e (vote préalable à celui du Conseil de Paris) à réaliser un programme d'acquisition de cinquante logements de type PLUS (logements destinés aux ménages à revenus modestes, ayant droit à l'allocation logement) et cinq de type PLA-I (revenus très modestes), dans deux bâtiments du grand ensemble entre le 85 et le 97 rue Damrémont. Il s'agit de l'ensemble d'immeubles qui se dressent à partir de l'angle des rues Damrémont et Ordener (derrière, notamment, le Franprix).

La vie des quartiers

Clignancourt



Les deux créatrices de sacs de la rue Ste-Isaure

Florence Delahaye

À 25 rue Sainte-Isaure, deux créatrices de sacs, Zoé Moret et Sandra Baud, partagent le même atelier. Comment se sont-elles rencontrées ? Sandra cherchait un atelier, Zoé une personne pour l'aider à produire...elles se sont trouvées et finalement produisent à l'atelier chacune leur propre marque. Parcours singuliers et points communs :

Zike et le recyclage

Zoé Moret, originaire de Zurich, arrive en France en 2002. Son premier métier : les costumes de théâtre. Comment est-elle venue aux sacs ? Pendant deux ans, elle a fait des sacs pour des amis, puis sur commande et enfin elle crée sa marque, Zike.

Aujourd'hui, elle vend à son atelier de la rue Ste-Isaure, et en dépôt en Suisse (Zurich, Berne), en Allemagne (Berlin), et en France (Avignon, Paris). Elle a aussi un site internet où l'on peut commander et choisir ses couleurs.

Ses créations sont basées sur l'idée du recyclage : récup, brocantes, casses... La fermeture des sacs, par exemple, est faite avec le fermoir de ceintures de sécurité récupérées à la casse. Vieux rideaux, nappes, vieilles robes deviennent des doublures. Mais la matière première du sac est sans conteste la bâche de camion, chutes colorées assemblées chaque fois différemment. Les couleurs sont vives, fortes. Pour les finitions, les détails, voilà des chambres à air de vélos ! Zoé aime expérimenter, détourner les matières ; c'est la trouvaille qui donne le point de départ de ses créations.

Les modèles de sacs sont mixtes, elle les décline en différentes couleurs : "vinyle33", sac pour dj format disque vinyle ; "borsa", sac en italien ; "norma", son modèle de

Sur la photo à gauche : Zoé Moret qui a créé sa marque : Zike.

À droite : Sandra Baud propose des sacs sous la griffe Plume de Radis



base, et "t45", sac pour 45 tours qui devient sac à main. Les prix : de 68 à 120 € pour les sacs à dos.

(06 07 79 49 85. www.zike.ch)

Plume de radis, cuir et simili

Sandra, installée depuis le printemps 2003 sous la marque Plume de radis, crée des sacs mais aussi des accessoires de mode, portefeuilles, bérêts... Elle vient elle aussi du monde des costumes et a commencé par des chapeaux. Elle travaille le cuir ou le simili comme elle le ferait pour un vêtement, mais tout en ayant un grand respect pour les règles de l'art, les traditions et les matières nobles, au point qu'elle est en train d'approfondir ses connaissances en passant un CAP de maroquinerie.

Plaisir de choisir et de travailler les matières. Cuir ou simili, couleurs sobres ou brillantes et irisées, la création vient par la surpiqûre des motifs, ton sur ton ou en contraste. Le graphisme évoque l'Afrique, l'Asie,

l'Amérique centrale...

Contrairement à Zoé, Sandra ne met pas ses créations en dépôt : elle privilégie le rapport de personne à personne et préfère travailler sur commande. De sa formation de couturière elle garde l'habitude de prendre le temps avec les gens, comme pour une pièce de théâtre, en écoutant les besoins et les goûts de chacun. Sans faire du sur mesure, elle souhaite vraiment impliquer la personne dans l'objet. Ses créations sont donc autant que possible le fruit de la rencontre avec la personne qui les portera, sur une base pensée pour durer et être pratique au quotidien. Tarif sacs : 55, 75, 85 € en simili, 150 € en cuir. 25 € le porte-monnaie.

(Plume de radis, 25 rue Sainte-Isaure. 06 22 74 22 26.)

Des sacs, tendance recyclage urbain ou élégamment ajustés à votre personnalité, avec toujours un caractère affirmé !

Florence Delahaye

Vous voulez nous aider ? Abonnez-vous

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



18^e
SPORT

Le classement des équipes de foot du 18^e

Après la trêve d'hiver et avant que les championnats de la Ligue d'Île-de-France de football ne reprennent (le mois de janvier étant consacré aux différentes coupes), il était intéressant de faire le point sur les principales équipes du 18^e.

● Chez les seniors :

L'équipe senior de l'ES Parisienne qui, en raison de son bon classement l'an dernier, était montée cette année en division *excellence* du district de Seine-St-Denis, y connaît un parcours difficile : à la fin 2003, elle était classée douzième et dernière, avec aucune victoire et seulement un match nul. Ce sera presque mission impossible pour se maintenir à la fin de la saison.

En revanche, en *première division* (le niveau juste en-dessous), l'équipe des Enfants de la Goutte d'Or est sixième sur douze et celle de l'Olympique Montmartre septième. Ces deux équipes ont toutes leurs chances pour se maintenir.

En *troisième division*, Championnet est premier avec cinq points d'avance sur le second. Sauf grosse surprise, cette équipe devrait monter en fin de saison.

En *quatrième division*, l'équipe 2 des Enfants de la Goutte d'Or est quatrième sur neuf.

«Il y a cependant un point noir, nous dit Jacques Mendy, responsable des

Enfants de la Goutte d'Or : la naissance du district de Paris est encore reculée d'une saison et ne devrait voir le jour que pour 2005/2006.» On sait en effet qu'actuellement les équipes parisiennes sont rattachées aux départements de banlieue, celles du 18^e par exemple au district de Seine-St-Denis. Cela les oblige à des déplacements lointains, alors que la municipalité de Paris ne peut pas mettre à leur disposition les mêmes moyens de transport que les municipalités de banlieue pour leurs clubs. Depuis longtemps, les équipes de foot de la capitale réclament la création d'un district de Paris.

● Chez les jeunes :

Les équipes de jeunes du 18^e les mieux classées sont celles de l'ES Parisienne, qui participent aux championnats du niveau régional (niveau au-dessus de celui du district), dans les catégories des 18 ans, des 15 ans et des 13 ans.

L'équipe des **18 ans** est troisième de son groupe en division d'honneur régionale (DHR). Les **15 ans** sont deuxième en promotion d'honneur (PH). Ça marche moins bien pour les **13 ans**, dixième sur dix en DHR, ayant perdu tous leurs matches, et qui risquent donc, s'il n'y a pas de redressement, de descendre l'an prochain en promotion d'honneur.

Michel Cyprien

Le Clignancourt Rugby Club court bien... mais sans terrain

Créé cette année, admis dans le championnat corps 3^e division pour la saison 2003/2004, le Clignancourt Rugby Club se porte bien. Actuellement quatrième sur douze, le club participera vraisemblablement aux phases finales de son championnat en avril. Tout ceci sans terrain ! Les entraînements ont lieu sur l'espla-

nade des Invalides et le CRC dispute tous ses matches chez ses adversaires. À l'heure où Paris réclame les J.O. de 2012, la pénurie de terrains de rugby dans la capitale est-elle si grande ?

Le recrutement est toujours ouvert et le site marche du tonnerre.

□ Tél. Julien Sabouret 06 64 74 36 89. Site : crc.spontex.org.

L'AIPS ne renonce pas

L'Association pour l'initiation à la pratique sportive ne renonce pas à son combat pour retrouver une place dans notre arrondissement. Gérard Narodowiec, qui la dirige, a engagé une action devant le tribunal administratif en vue de faire annuler les décisions prises contre lui par Bruno Fialho, adjoint au maire chargé des sports dans le 18^e. Il a également demandé l'intervention de la médiatrice de Paris.

L'AIPS faisait de l'initiation au karaté pour une soixantaine d'enfants du quartier Simplon, au gymnase des Amiraux. En 2001, Bruno Fialho a supprimé les créneaux horaires dont l'AIPS disposait dans ce gymnase. L'AIPS a ensuite organisé des séances de badminton dans un autre gymnase, puis cela fut supprimé aussi.

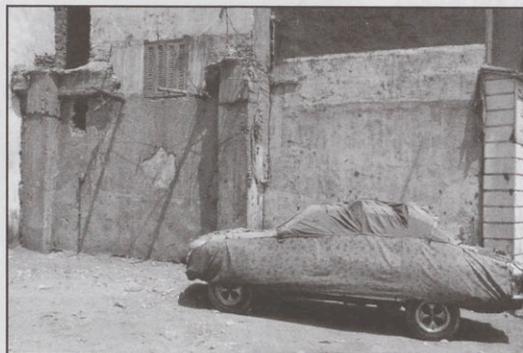
Depuis, M. Narodowiec dénonce

sans relâche ce qu'il appelle un parti-pris contre lui, il parle de sectarisme. Bruno Fialho a expliqué ses décisions par le comportement irascible de M. Narodowiec, qui rendrait impossibles les relations avec lui. Il lui a reproché des défauts de surveillance des enfants, ce que M. Narodowiec conteste énergiquement.

Depuis, l'AIPS a obtenu des créneaux horaires dans des installations sportives du 19^e et du 20^e, mais pas dans le 18^e. Au conseil d'arrondissement le 21 janvier, Roxane Decorte (UMP), qui soutient fidèlement M. Narodowiec, a demandé qu'on lui redonne des créneaux horaires dans le 18^e. Daniel Vaillant et Bruno Fialho ont refusé, arguant du fait que la municipalité entendait d'abord voir tranché le procès en cours. ■

18^e
CULTURE

Les Rencontres photographiques du 18^e proposent 13 expositions dans 7 lieux



Voiture bâchée égyptienne par Jean-Michel Delage (exposition du collectif *Le Cyclope*).

Pour la quatrième fois, l'association AIDDA organise les *Rencontres photographiques du 18^e*. Ces *Rencontres* sont consacrées à un des champs d'action de la photo, la *photographie sociale et documentaire*, autrement dit aux images rendant compte d'une réalité du monde d'aujourd'hui – ce qui n'exclut pas la recherche artistique, parfois de très haute qualité.

Du 24 janvier au 31 mars 2004, des expositions photo sont présentées dans sept lieux différents de notre arrondissement.

Comme pour les éditions précé-

la lutte continue.

Le Prix de la photo sociale :

Les *Rencontres photographiques du 18^e* ont été le cadre, comme les autres fois, d'un concours "**Prix de la photographie sociale et documentaire**". Dix-huit photographes ont été sélectionnés parmi les très nombreux concurrents. Une exposition de leurs envois clôturera les rencontres (1^{er} au 30 mars à *Autres regards*). Le premier prix va à **William Daniels**, membre du collectif de photographes *Dolce vita*, pour un superbe reportage sur les enfants des rues à Manille.

Autres expositions :

● À *Autres regards*, 26 rue Montcalm, du 24 janvier au 4 février, *Vieillesse dans la ville* (Brahim Chanchabi et Zarhloul). Du 5 au 8 février, *Mix-Cité*, photos d'Amadou Gaye.

● Dans le cybercafé *Vis@vis*, 18 rue Stephenson, du 25 janvier au 14 février, *L'autre Irlande* (Claire Muller).

Du 15 au 28 février, *La Réunion 75020* (Cécile Cluny).

● À *LEA* (*Lieu d'écoute et d'accueil*), 147 rue de Clignancourt, du 31 janvier au 29 février, *Enfants dans la ville* (Brahim Chanchabi, Frances Dal Chele, Suzanne Faÿt, Marie-Hélène Godart).

● À la *Fondation Boris Vian*, 6 cité Véron, du 1 au 13 février, *Tokyo 2002* (Johan Marais). Du 5 au 28 février, *Algérie 2002* (Hanna Zaworonko).

● À *UVA* (Union pour la vie associative), 9 rue Duc, du 6 au 22 février, *Liban 2003* (Anne-Karine Mordos).

● À *l'Omadis*, du 1 au 13 février, *Images des Algériens de France* (collective).

□ Rens. : 01 42 55 06 86.



Enfant à Manille. Exposition de William Daniels (prix de la photo sociale et documentaire).

dentes de ces *Rencontres*, la mairie du 18^e accueillera, du 9 au 21 février, une exposition collective sous le titre "Paysages urbains, paysages humains d'ici et d'ailleurs".

Parmi les autres expositions, citons particulièrement celle du **collectif de photographes *Le Cyclope***, du 9 au 19 février à la galerie *Autres regards*, 26 rue Montcalm (tous les jours de 14 h à 18 h 30). **Jean-Michel Delage** y présente, sous le titre *Égyptiennes*, un ensemble de photos en couleurs de voitures bâchées dans les rues du Caire, d'un graphisme magnifique. **Michel Le Moine** a choisi des images très fortes du *quartier des mineurs à la prison de Fleury-Mérogis*. **Sylvain Cherkaoui** présente un reportage intitulé *Une autre mondialisation en mouvement*. **Fran-**

18^e

CULTURE

À la Halle Saint-Pierre

Des poupées...

qui sont bien plus et bien autre chose que des jouets d'enfants



À l'étage de l'exposition, des poupées de créateurs d'une très grande variété

À gauche : une poupée de Marcello Tabach

À droite : Pêcheur, par Isadore Seltzer



• Poupées, exposition jusqu'au 25 juillet. Halle St-Pierre, 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89. Tous les jours de 10 h à 18 h.

Les trois volets de l'exposition – poupées rituelles, poupées ethniques, poupées d'artistes – proposent un panorama trans-historique et multiculturel de la figurine qui dans notre société occidentale est désormais réservée au domaine de l'enfance. «Je ne suis pas une poupée», semble pourtant nous avertir chaque œuvre à l'unisson.

Venues de tous les continents et de tous les âges, conçues par différents esprits dans diverses formes et matières, ces représentations d'êtres inanimés sont en effet porteuses d'autre chose. À travers la poupée corinthienne datant de 700 avant J-C, dont le sens s'est érodé, la statuette africaine, péruvienne ou haïtienne dotée de forces occultes, la figurine de chaque pays d'Europe, symbolisant la nation par son costume, et (à l'étage de l'exposition) les poupées d'artistes, œuvres de créateurs, plus variées les unes que les autres, on décèle néan-

moins une unité. On trouve d'étranges similitudes entre les personnages en épis de maïs du Poitou et ceux d'Afrique, entre les figurines d'apprentissage tressées par les enfants du Burkina Faso et les poupées difformes de Michel Nedjar, entre les marionnettes italiennes du *Teatro de Pupazzi*, prêtes à s'animer, et les mannequins de Simon Yotsuya, qui tout en exhibant leur structure mécanique interne montrent un visage personnalisé et inquiétant.

C'est le rapport alchimique entre deux mondes qui s'opère, que ce soit dans les mises en scènes des photomontages d'Olivier Rebufa, dans les poupées sexuées et modélisées de BillyBoy, dans les photographies grinçantes (et d'un érotisme très cru) de poupées désarticulées et multiformes de Hans Bellmer, dans celles de Kazuko Oshima dont les soieries miment le modelé expressif des visages, ou dans les formes stylisées des figurines du Ghana, la simple poupée de chiffon biélorusse ou hongroise conçue d'un modeste mouchoir et de quelques brindilles...

Et si la vulgaire poupée d'enfant qui désigne la "petite fille" (*pupilla*), mais aussi la "pupille" de l'œil, avait à voir avec un processus de représentation symbolique, comme l'ont suggéré certains psychanalystes, et n'était pas si éloignée de celui de la *mimesis* qui se fait jour à travers ces poupées de "grands" ?

Et si le caractère phallique de certaines statuettes primitives ou naturalistes, l'aspect plus vulgairement sexuel de beaucoup des œuvres d'artistes, l'érotisme plus allusif d'autres, renvoyaient aussi, même indirectement, à ce même processus de recreation, ludique et grave, mais surtout "poétique" du regard miroir porté sur la réalité ?

Cendrine Chevrier

Une nouvelle direction au Ciné 13 Théâtre de l'avenue Junot

Depuis octobre dernier le Ciné 13 Théâtre a rouvert ses portes avec une nouvelle équipe co-dirigée par Salomé Lelouch et Arthur Jugnot.

Situé tout en haut de l'avenue Junot, propriété de Claude Lelouch, le Ciné 13 Théâtre combine un programme de films et un programme de théâtre. La section théâtre était dirigée auparavant par la comédienne Géraldine Danon, patronne par ailleurs du café de *la Divette du moulin*. La fille de Claude Lelouch reprend le flambeau en compagnie du fils de Gérard Jugnot.

Le rire, c'est la ligne conductrice de la nouvelle équipe, avec une part belle à la création. La programmation présentera un spectacle phare (actuellement *Givré*), des comédies qui tiennent la route, des "coups de pouce", des spectacles pour enfants.

Comédienne de 20 ans, Salomé produit personnellement *Fonctions et Dérivés* à l'affiche tous les lundis : *P'tite Peste Production*, c'est elle ! Elle précise dans un grand éclat de rire que «ceux qui m'ont connue entre 10 et 15 ans comprennent !»

«Nous voulons aborder des thèmes importants ou graves, pointer les problèmes sociaux, les comportements humains en faisant tout passer par le rire, la dérision, la distanciation, dit Salomé Lelouch. Il n'est pas question de prendre le risque que les spectateurs s'endorment dans les énormes canapés en cuir rouge qui sont si confortables !»

Christine Brethé

□ 1 avenue Junot. Voir page 22 les programmes. Une place offerte pour une place achetée, sur présentation de ce numéro du 18^e du mois, sur toute la programmation du Ciné 13 Théâtre.

Le Divan du Monde : réouverture imminente

Fermé depuis six mois pour travaux, le *Divan du monde*, 75 rue des Martyrs, devrait rouvrir avec un projet artistique ambitieux. Un Divan entièrement relooké, méga-techniques-de-pointe au service du son et de l'image, avec un réinvestissement de l'espace articulé en trois modules : la salle de spectacle (en bas), le *Divan japonais* (en haut) et le Duplex (haut et bas réunis). La programmation promet d'être électorale et pluridisciplinaire : musique, danse, théâtre, cinéma, vidéo, expositions, performances...

(*Divan japonais*, c'était le nom de cette salle au début du XX^e siècle, à l'époque où Toulouse-Lautrec en dessinait les affiches. C'est en souvenir de cette époque qu'avait été choisi il y a quelques années le nom de *Divan du monde*.)

À l'heure où nous bouclons notre journal, le nouveau directeur, Stéphane Vatinel, attend le feu vert de la commission de sécurité.

Nous attendons aussi pour vous en dire davantage.

C. B.

En marge de l'exposition

- Tous les jours à 14 h et 16 h, un spectacle de marionnettes avec les poupées de chiffons de Michel Nedjar.
- Des ateliers-débats (à 14 h 30) : Le 7 février à la SFPA, 13 rue Ganneron (introduit par Mme Allain-Dupré, psychanalyste). • Le 14 à la Halle St-Pierre ("*Autour de la poupée, valeurs du conscient et de l'inconscient*"). • Le 28 à la SFPA (introduit par Mme Fonseca, psychanalyste).



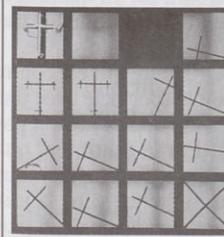
L. Noël



B & D



Yvon Birster, 126 rue Lamarck, Paris 18^e, tél. 0142238310. En permanence, œuvres de Laurent Noël, Bénédicte et Denise, De Candia, Fradet-Mounier. Du 4 au 21 février 2004 : Chong-Marshall..



SFM



Dusio

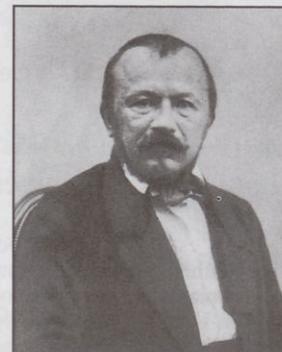


Le vrai visage de Gérard de Nerval

Non, "Gérard de Nerval" n'était pas le pseudonyme du philosophe Victor Cousin, comme aurait pu le laisser croire une photo parue dans notre dernier numéro, dans l'article sur la Folie Sandrin (rubrique Histoire). En effet, à la suite d'une malheureuse interversion de pages du recueil de photos de Nadar que nous avons utilisé, c'est le portrait de Victor Cousin qui a été

publié à la place de celui de Nerval. Nous nous en sommes aperçus avec effroi dès que le numéro nous a été livré à la sortie de l'imprimerie, mais c'était trop tard pour corriger. Que nos lecteurs nous pardonnent (certains nous ont d'ailleurs écrit pour nous signaler l'erreur).

Ci-contre, voici le vrai portrait de Gérard de Nerval, photographié vers la fin de sa vie...



Gérard de Nerval photographié par Nadar.

Au Funambule

Du pain sur les planches

de Florent Pelayo

Si vous êtes allergique à la farine, autant rester chez vous. Mais si vous aimez la commedia dell'arte – peu de paroles, beaucoup de gestuelle, un rythme qui s'endiable –, vous serez ravi. La pièce démarre lentement, mais cela fait partie du jeu. La machine prend son rythme. Le boulanger, la boulangère et le petit mitron se déchaînent. Le public était aux anges, avec les enfants qui ajoutaient au spectacle. Habilement la pièce, à mi-parcours, bascule dans le féérique.

Un bon moment, qui montre que l'on peut rire sans vulgarité. Florent Pelayo (le petit) qui est aussi l'auteur et Pascal Gosselin (le gros) sont excellents. Trop de discours souvent au théâtre. Ici, ce n'est pas le cas. Dans pétrir, il y a rire, ou presque. Allez-y, remuez-vous les miches. À la sortie, les acteurs vous offrent du bon pain. N'en prenez pas trop. Il n'est que dix heures et quart. Vous avez encore le temps d'aller au restaurant. P.A.A.D.

□ 53, rue des Saules. Mar. à sam. 21 h, relâche 13 et 27 fév. Tél. 01 42 23 88 83.

À l'Étoile du nord

C'était mieux avant

Du 23 février au 23 mars

Histoire de Raoul Jambon, petit homme ordinaire, avec sa petite famille ordinaire dans un petit monde ordinaire. Bien gris, son petit monde, plein d'objets inutiles, abandonnés. Et puis un jour... Raoul commence un voyage, un rêve. Il se met à parler au monde, à la radio, à la télévision, dans les stades. Il finira roi des Farçais.

Emmanuel Darley, auteur, et Gilles Dao, metteur en scène, dénoncent les faux-semblants, la langue de bois politique, administrative, sociale, sa pauvreté, sa vacuité. Ils proposent de redécouvrir le langage, de lui donner une vraie vie. R.P.

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47

Au Ciné 13 Théâtre

Fonctions et dérivés

Tous les lundis à 21 h 30

Ce n'est pas un quizz pour matheux, juste une aventure de création de quelques potes depuis l'enfance du 18^e : trois jeunes auteurs (Pierre-Antoine Durand, Benjamin Bellecour, Alexandre Markoff), un metteur

Lorca, Desnos : deux poètes à l'affiche

Aux Abbesses Le Romancero gitan



Deux chanteurs, une comédienne, quatre musiciens, deux danseurs de flamenco.

● Du 10 au 21 février. Poèmes de Federico Garcia Lorca, musique et mise en scène Vicente Pradal.

Magie et barbarie. Qui ne connaît le nom de cet enchanteur andalou, Garcia Lorca, poète, auteur de pièces de théâtre, *Noces de sang*, *Yerma*, *la Maison de Bernarda* ? Amoureux de sa terre et de son peuple, de la vie, de la liberté, généreux de son talent, il l'a fait partager en montant la *Barraca*, troupe ambulante qui portait de village en village ses œuvres et les classiques du Siècle d'or.

La magie et, en face, la barbarie : ses œuvres furent brûlées sur la place publique de Grenade, et lui assassiné par les troupes franquistes en 1936 aux premiers jours de la guerre civile. Mais que peuvent les autodafés, les assassinats, contre les chefs-d'œuvre ?

Le *Romancero gitano* en est un. « C'est un poème de l'Andalousie et je l'appelle gitan car le gitan est ce qu'il y a de plus aristocratique dans mon pays. » Ces quinze tableaux écrits entre 1924 et 1927 sont une magnifique incantation, où passent les ombres de la Nonne gitane et

● Les *Parvis poétiques* proposent une lecture-rencontre autour du *Romancero gitano*, avec Vicente Pradal, metteur en scène du spectacle du Théâtre des Abbesses, le dimanche 15 février à 16 h 30, à la Fondation Boris Vian, 6 bis cité Véron (derrière le Moulin-Rouge). PAF : 3 €. À l'issue de la rencontre, les participants se retrouveront autour d'un buffet, chacun peut apporter un petit "présent de bouche". Rens. : 01 42 54 48 70.

en scène (Nathaniel Baruch), un compositeur, des comédiens (diennes)... Ça donne une comédie bien enlevée croquant l'univers impitoyable d'une entreprise obnubilée par l'objectif : écraser la concurrence.

Jolie arrivée, façon ballet à la Jacques Tati, des six personnages en quête du "prix Bill Gates", dans le décor uniforme gris souris d'un bureau où les claviers sont rois, intégrés au dossier des fauteuils à roulettes, sur les manches de la veste ou sur le sac à main... Un rayon déshinibateur venu d'en haut

de la Mariée infidèle, si peu mariée et tellement infidèle, du vent, de la lune, de la mort. La mort pour ces gitans, coupables d'aimer eux aussi la vie et la liberté. La mise à sac de leur village par la Garde civile qui clôt le *Romancero* atteste cette barbarie, toujours d'actualité.

Vicente Pradal, metteur en scène, arrière-petit-fils d'un instituteur qui eut Garcia Lorca comme élève, a grandi à Toulouse dans la culture de l'exil, dans le respect des poètes comme Antonio Machado, des musiques d'Albeniz ou Manuel de Falla et, bien sûr, du flamenco. Sa première création de compositeur, *la Nuit obscure*, sur des poèmes du mystique espagnol Jean de la Croix, a obtenu le Grand prix de l'Académie Charles Cros. Ont suivi un oratorio, *le Chant funèbre pour Ignacio Sanchez Mejias* sur le poème de Garcia Lorca, *Péleas et Mélisande* sur un poème de Pablo Neruda.

Deux chanteurs, une comédienne, quatre musiciens, deux danseurs de flamenco donnent vie ici au *Romancero*. R. P. □ 31 rue des Abbesses. 20 h 50 en semaine, 15 h le dim. Loc. : 01 41 74 22 77.

Au Tremplin-Théâtre Les Nuits blanches

● Les *Nuits blanches de Robert Desnos*, spectacle de chansons, jusqu'au 30 mars, tous les mardis à 20 h 30.

En 1932, Robert Desnos – qui, à un an près, a le même âge que Lorca – habite un tout petit appartement dans le 15^e avec Youki, sa compagne, qui a été, à l'époque où elle posait comme modèle, une des reines de Montparnasse. Jusqu'à sa mort, Desnos sera follement amoureux d'elle. C'est en partie parce qu'il vit avec elle qu'André Breton l'a exclu du groupe surréaliste – car Breton prétendait régir la vie privée de ses amis.

Le couple vit dans de grandes difficultés matérielles. Pour gagner sa vie, Desnos fait de la gérance d'immeubles, et quelques piges pour une agence littéraire et pour Radio-Paris. C'est seulement plus tard qu'il trouvera un peu de sécurité financière en rédigeant pour la radio des messages publicitaires, dans lesquels son imagination et son humour feront des étincelles.

En 1932, il écrit pour Youki les seize poèmes des *Nuits blanches*, qui ne seront publiés que dix ans plus tard. Plusieurs de ces textes, Desnos les a imaginés à partir des rêves de Youki qu'elle lui racontait à son réveil. Mais le ton est bien de lui, à la fois infiniment subtil et d'une apparente naïveté. Il y parle de Youki : « Ma sirène est bleue comme les veines où elle nage », ou bien : « Je suis Lou la rouquine / Je suis Lou la requine / Je t'aime éperdument ». Et c'est peut-être pour se décrire lui-même qu'il invente le personnage de Folfanfifre : « Il avait beau n'être pas beau / Il était aimé mieux qu'un autre / Il s'en souvient en son tombeau / Ferez-vous de même en le vôtre ? »

Les six chanteurs-musiciens-comédiens (piano, guitare, contrebasse, flûte, accordéon, percussions), quatre jeunes hommes et deux jeunes

femmes, qui ont choisi pour leur groupe le nom de *Lou la requine*, ont mis en musique ces poèmes (certains assez longs) et en ont fait un spectacle d'une vraie perfection, où la légèreté de la comptine, la drôlerie de la farce alternent avec la gravité et le lyrisme, et qui célèbre par-dessus tout la liberté d'aimer, dans une mise en scène vivante et discrète, constamment juste.

Sur un écran au fond de la scène sont projetés des dessins d'Élisa David. On y voit un cœur dans un verre de vin, une sirène en boucle environnée d'étoiles, une jeune femme brune dont les cheveux étalés autour d'elle pourraient vous protéger de la pluie et du soleil, et cent autres merveilles.

Courez-y.

Robert Desnos est mort en 1945 au camp de concentration de Terezin, seize mois après son arrestation par les nazis pour faits de résistance. Le dernier texte qu'on a de lui est une lettre d'amour à Youki, bouleversante. N. M.



Un dessin d'Élisa David.

■ Également au Tremplin Théâtre : • Les *Nuits blanches du Chat noir*, les mardis jusqu'au 23 février. Chansons d'Yvette Guilbert, chantées par Valéria Aktaver à la manière du début du XX^e siècle, c'est-à-dire en en faisant beaucoup – peut-être trop pour le goût d'aujourd'hui. Mais la voix est bien travaillée et jolie.

• *Désir*, de Gérard Hubert, du 5 au 21 février.

□ 39 rue des Trois Frères. Rés. 01 42 54 91 00.

de quoi ? d'après *Léda* d'Alfred Jarry. • Dim. 21 h, **En attendant Jenny Driver**.

□ 1 av. Junot. 01 42 54 15 12

À l'Alambic

Le strip-tease de Barbara

Les samedis à 18 h

Le régisseur laisse les spectateurs battre la semelle dans la rue jusqu'au dernier moment. À 18 h 10, il annonce que, quatre spectateurs ayant téléphoné qu'ils seraient en

retard, il faut attendre. On croit que c'est un gag, mais non. À 18 h 25, les retardataires installées (quatre jeunes femmes), le spectacle commence. Ceux qui, au vu du titre, pensaient se rincer l'œil en seront pour leurs frais. Barbara est un quadragénaire bien bâti qui joue les travolos. Elle-Il raconte sa vie.

La retardataire qui est contre le mur suit le spectacle avec une telle intensité que ça ne doit pas être mal. J'ai le sentiment que notre travelo joue d'un comique un peu trop facile. Mais la joie qu'exprime le visage de la jeu-

nette me fait douter. Ne serait-ce pas tout de même un peu vulgaire, un peu complaisant ? Elle passe du sourire à l'anxiété. N'en perd pas une miette. Elle a des baskets noirs avec des lacets blancs, un jean, une veste en jean aussi, un ras-doucou noir. À la sortie, elle me dit qu'elle a vingt-trois ans.

Mais enfin si vous vous décidez à nous parler du spectacle ! Bof ! Je suis méchant. J'ai longtemps pensé terminer cet article par ce "bof" peut-être un peu beauf. En fait, la pièce vers la fin bascule du burlesque dans le pathos (sans excès). La mayonnaise prend. Les moments qui ont précédé, par une sorte de rétroaction, changent de couleur. Tout se dénoue comme l'acteur (Thierry Fondez qui se défonce avec un grand brio). On peut voir. La seule chose que je n'ai pas comprise, c'est pourquoi un fellationneur de métier, une fois rentré chez lui, passe son temps à manger du yaourt. **P.A.A.D.**

■ **Également à l'Alambic : Cinémassacre**, de Boris Vian, du 13 février au 19 mars, les vend. à 20 h 45.

□ 12 rue Neuve-de-la-Char-donnrière. 01 42 23 07 66.

Lavoir moderne parisien

L'État honteux

de Sony Labou Tansi
Du 17 au 28 février

Conçu et interprété par Georges M'Boussi, un spectacle qui dénonce l'arbitraire et la bêtise régnant certains États africains. (35 rue Léon. 01 42 52 09 14.)

Au Sudden-Théâtre

Révélation

de Tristan Petitgirard
Jusqu'au 7 mars

Huis clos dans un wagon de métro : sept personnes qui n'auraient jamais dû se rencontrer s'y trouvent bloqués ensemble. Entre crises de nerf et luttes de pouvoir, une "comédie urbaine".

■ **Également au Sudden-Théâtre** : Jusqu'au 18 mars, **La double inconstance**, de Marivaux, lun. 21 h, mar. jeu. 15 h.

□ 14 bis rue Ste-Isaure. 01 42 62 35 00.

Des marionnettes franco-béninoises

Dix enfants venus du Bénin, de 8 à 12 ans, ont rejoint douze amis français du même âge pour jouer à Paris *Le voyage de Bob*, spectacle de marionnettes et de musique qu'ils ont créé au cours d'un stage de quinze jours en août 2003 à Cotonou sous la direction de Louise et Patrick Marty.

Mercredi 18 février à 20 h, dans la salle de spectacle de l'hôpital Bretonneau, 23 rue Joseph-de-Maistre.

Et aussi

■ **Le Cirque électrique** reprend ses représentations, dans la **cour du Maroc** (45 rue d'Aubervilliers) le 20 février avec un spectacle du soir pour les adultes et un spectacle d'après-midi pour les enfants. Rens. : 06 15 31 44 90.

■ **Au Théâtre des Abbesses** : Du 3 au 7 février, **Kaash**, danse anglo-indienne, chorégraphie d'Akram Khan.

■ **À l'Atalante** : Jusqu'au 9 février, **Monsieur Septime, Solange et la casserole**, de Philippe Fewick. • Du 12 au 14, **Du bruit**, chorégraphie de Lara Barsacq sur un texte de Clara Le Picard. (10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.)

■ **À l'Atelier : L'hiver sous la table**, de Topor. • À 19 h du mar. au sam., **84 Charing Cross Road** continue. (01 46 06 49 24.)

■ **Au Théâtre de Dix Heures** : Jusqu'au 17 avril, **Eric Baert**. (01 46 06 10 17.)

■ **Au Montmartre-Galabru** : à 22 h, **Funky family**. (01 42 23 15 85.)

Musique

■ **Les jeudis musicaux de la Halle St-Pierre** (20 h) :

• 5 février, **Caroline Nin**, chanteuse de jazz et cabaret.

• 12 février, l'ensemble **Claro-scuro**, musiques baroques (Biber, Bach, etc.) et thèmes de Thelonious Monk.

• 19 février, **Alexandre Lou-schik**, chanteur russe : Brassens, Okoudjva, modèles de résistance..

• 26 février : **Concert-spectacle autour de Pouchkine** (Svetlana Lifar et Michelle Cannicioni, sopranos, Stéphane Spira, piano, Jean-Claude Mathon, comédien).

□ 2 rue Ronsard. Tarif : 15 €. Rés. 01 42 58 72 89.

■ **À l'Olympic-café** (20 rue Léon. 01 42 52 29 93.)

Noté dans les programmes (concerts à 20 h 30) :

• 4 février : Slam et rap, Nada et des jeunes de la Goutte d'Or.

• 5 février : La Transe (afro-punk).

• 6 février : La Caravane passe (fanfare).

• 7 février : La Brocante (fanfare).

• 11 février : Gaspard La Nuit, chant.

• 12 février : Oz, trio de jazz.

• 13 février : Tim Sparks, guitariste virtuose du Minnesota.

• 17, 18, 19, 24, 25, 26 : Programmes "Shalaam shalom", projection de films palestiniens et israéliens, musiques...

• 20 février : La Campagne des musiques à ouïr.

Au café littéraire du Petit Ney

• **Vendredi 6 février**, 18 h, rencontre-débat avec **Hamid Sami, ethnopsychologue**, enseignant à l'université Paris-8, sur le thème "psychologie du lien au Maghreb, honneur, pudeur, solidarité".

• **Samedi 7**, à 19 h : **Soirée jeux**.

• **Dimanche 8** de 15 h à 19 h : **Café chantant** sur le thème "Bon chic bon genre". Chaque personne présente est invitée à offrir une chanson, un texte, un numéro ou autre folie.

• **Samedi 14**, **Sandrine B**, auteure-compositrice-interprète.

□ 10 avenue de la Porte Montmartre. 01 42 62 00 00.

À la Halle St-Pierre Chants d'innocence et d'expérience

• Mercredi 4 février, 20 h. Récital de mélodies classiques, par Michele Troise et Jeffrey Grice.

Michele Troise, soprano, née à New York, a chanté en soliste avec l'American Symphony Orchestra, elle a été engagée au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, à l'Orchestre de Radio-France, à la BBC, etc. Parallèlement, elle poursuit des études de chant à Paris. Jeffrey Grice, pianiste, s'est produit sous la direction de grands chefs et a accompagné des solistes célèbres, telle Anne-Sophie Von Otter.

Ensemble, ils interpréteront le 4 février des mélodies de Richard



Michele Troise, soprano

Strauss, Debussy, Samuel Barber, et surtout, en création mondiale, quinze mélodies de la Néo-Zélandaise Jenny McLeod sur des textes de William Blake, sous le titre *Through the world* (À travers le monde).

Jenny McLeod est un des compositeurs les plus connus de Nouvelle-Zélande. Elle a étudié la composition en Europe auprès d'Olivier Messiaen, Luciano Berio, Stockhausen. Elle a composé un vaste répertoire d'œuvres pour orchestre piano, voix, ainsi que plusieurs musiques de films.

□ 2 rue Ronsard. Place 15 €, tarif réduit 10 €. Rés. 01 42 58 72 89.

■ **À UVA** (9 rue Duc), samedi 14 février à 18 h, soirée musicale et poétique de l'association **Résonscences**. Renaud Grandemange interprétera au violon Bartok et Telemann. Nicole Szendy présentera son recueil poétique *Chant des illusions*.

■ **À la Maison verte** (127 rue Marcadet), dim. 29 février, à 16 h 30, Geneviève Melet, violon, Agnès Domergue, alto, Marion Martineau, violoncelle, Julien Lepape, piano : Brahms, Mozart, Malher.

■ **Ciné-concert jazz à la Halle St-Pierre**. Dimanche 8 février, 18 h, soirée **Fats Waller**, concert de Louis Mazetier, projections de films.

■ **Jazz aux Islettes**, concerts les sam. et dim. 21 h. (10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33)

Les "bals des couleurs" au LMP

Entrée à 1 € à toutes ces soirées. 35 rue Léon.

• Mardi 3 février, 21 h, **Robin**, chanteur réunionnais.

• 4 février 20 h 30, **la Campagne des musiques à ouïr**.

• 5 février 20 h 30, "macaroni cabaret".

• 6 février 20 h 30 : le groupe **Lavach**, bien connu dans le 18e (musiques du monde).

• 7 février 20 h 30, **Cheikh Tidiane Fall** (afro-jazz).

Expositions



Galerie Art's Factory

Guy Brunet

Du 8 février au 6 mars

Les parents de Guy Brunet tenaient la salle de cinéma du village. Il présente ici des réinterprétations d'affiches de films, peintes à la glycère sur des supports de fortune.

□ 48 rue d'Orsel.

01 55 28 00 53.

Galerie La Rotonde

Chong Park Marshall

Du 4 au 21 février

Cette jeune artiste d'origine Coréenne présente des tableaux montrant invariablement un portrait devant un paysage, et des dessins dont le caractère lisse n'exclut pas un érotisme subtil.

□ 28 rue Eugène-Carrière.

01 42 23 83 10.

Galerie RAM

Boroffe et Cie

Jusqu'au 25 avril

Les toiles en trompe-l'œil de Boroffe nous font croire que le papier froissé est une réalité photographique sur laquelle il projetterait des signes et calligraphies, le tout sur une

surface totalement lisse. Avec lui exposent six de ses amis.

□ 29 rue Germain-Pilon.

01 42 57 22 58.

Espace Cargo 21 Palestiniennes et Israéliennes

Du 6 au 29 février

Trois femmes artistes palestiniennes et trois israéliennes exposent ensemble des installations, peintures, sculptures, photos.

□ 21 rue Cavé. Vend., sam., dim. 14 h à 19 h, et sur RDV.

Et aussi

■ **Chez Boivin** (14 rue Germain-Pilon), **Hernando Herrera**. Du 17 au 28 février.

■ **À l'espace culturel Bretonneau** : Peintures et sculptures de **Federico Véléz**, du 4 février au 13 mars. (23 rue Joseph-de-Maistre. 01 53 11 18 05.)



Chong Park Marshall (galerie La Rotonde)



Boroffe (galerie RAM)

Ont collaboré à ces pages : **Christine Brethé, Paul-André-Auguste Desalmand, Noël Monier, Rose Pynson.**

Danseuse orientale, Lillian Malki fait partager depuis dix ans sa passion du répertoire traditionnel égyptien... le raqs sharqi ou l'incarnation des archétypes de l'éternel féminin.

Lillian Malki, la grâce au féminin pluriel

À mi-chemin entre l'Amérique et le Moyen-Orient, Lillian Malki a posé en France, voilà presque trente ans, ses malles pleines d'images sensibles.

«Si je devais quitter le 18e, ce serait un vrai déchirement.» Tout comme son arrière-grand-père qui avait trouvé "sa ville", Lillian Malki a trouvé son village. «Ici, je me sens sur le bord de deux mondes, entre la Butte et Barbès... je ne pourrais pas habiter dans l'un ou dans l'autre, c'est à la frontière des deux que je me sens bien. Le 18e est dans un esprit de village, le microcosme de ce qu'est Paris : cosmopolite et ouvert.»

Lillian Malki porte, dans son regard vert, la lumière de la Méditerranée orientale, et ses pupilles brillantes diffusent un mélange de pétillance et de malice bon-enfant. Mais revenons à l'arrière-grand-père. Née de parents assyriens, minorité chrétienne répartie au Liban, en Syrie, en Irak et aussi au Sud-Est de la Turquie d'où sont originaires ses grands-parents, Lillian évoque l'épopée familiale ballottée par l'Histoire.

«De retour d'un pèlerinage en Palestine, voyage qui durait des mois à dos de chameaux, mon arrière-grand-père s'émerveille devant Ajloun en Jordanie et s'y arrête, la situation en Turquie étant devenue alarmante.» C'est donc en Jordanie que naît le papa, qui épouse une Libanaise (d'origine assyrienne également), et puis part vers le Nouveau Monde pour trouver une vie meilleure. Ainsi Lillian voit le jour à Brooklyn !

L'odeur du savon d'Alep

Mais l'américain dream étant ce qu'il est, la famille retourne à Beyrouth dans les années soixante. «C'est là que j'ai passé les plus belles années de mon enfance, se souvient Lillian. De 6 ans à 9 ans, j'ai découvert un univers merveilleux, en plein âge d'or d'un "Liban heureux". La nature y donne tout, la montagne et la mer, l'insouciance, les gens chaleureux et si proches les uns des autres... Ah, ce brassage, cette amitié entre les gens !»

Ses yeux limpides s'embruiment légèrement et elle poursuit : «La maison de ma tante, chez qui on habitait, se situait dans le "ghetto" des Assyriens. Pour un enfant, c'était un enchantement, une découverte constante qui fascinait mes yeux. Certains quartiers avaient des labyrinthes de ruelles pleines de mystères.»

Elle se souvient des saveurs de la nourriture que les femmes préparaient au milieu de la cour, et aussi des parfums – «ah, l'odeur du savon d'Alep !» –, des visites à la fraîche avec les bavardages autour du café, les fêtes, et surtout la musique, et la danse... Dans cette communauté, Lillian s'imprègne de nouvelles langues. «À Brooklyn, on ne parlait qu'anglais à la maison», et voilà qu'elle apprend le français, manie l'arabe et comprend le turc. Mais un jour, la famille retourne aux États-Unis. «Je l'ai vécu



Alastair Miller

Lillian Malki, enseignante passionnée de danse orientale

comme un arrachement terrible, je rêvais de revenir là-bas.»

Cette douleur, la perte d'un paradis perdu à jamais, Lillian Malki l'a transfigurée plus tard à travers sa passion pour la musique et la danse orientale. Et c'est en France, à Paris, que le destin y pourvoit. «À 21 ans, je suis venue en été à Paris pour quelques mois, comme jeune fille au pair, pour parfaire mes études de lettres françaises. J'y ai rencontré un homme. Pour lui, un an plus tard, j'ai retraversé l'Atlantique pour m'installer définitivement à Paris»

Comédies musicales égyptiennes

Au début des années quatre-vingt, elle apprend qu'il existe des cours de danse orientale à Paris. A ce moment-là, il n'y avait que deux professeurs : Zaza Hassan et Leïla Haddad. Elle débute avec l'égyptien Zaza dont le charisme exprimait la joie de danser. «J'ai réalisé que cette danse était "enseignable" alors que je l'avais toujours vécue comme libre dans les fêtes.» Elle suit aussi les cours de Leïla Haddad.

Obligée d'arrêter toute activité pendant un an pour un problème de cervicales, Lillian en profite pour visionner les vidéos trouvées à Château-Rouge sur les comédies musicales égyptiennes

des années 40-50. Samia Gamal, Tahia Carioca, Naïma Akef l'hypnotisent et deviennent ses modèles. Pour Lillian, vouloir c'est pouvoir, et rien ne l'arrête pour se perfectionner. «À l'époque, j'avais un manteau très ample, de sorte que je m'exerçais dessous en marchant dans la rue sans que personne ne s'aperçoive de rien... même dans les couloirs interminables de la Maison de la Radio je faisais des pas de danse.» Car Lillian Malki est aussi journaliste, elle a travaillé pour RFI et maintenant pour RFO.

Sha'adi, baladi et sharqi

Puis c'est la rencontre avec Suraya Hilal, danseuse égyptienne basée à Londres qui organise des stages à Paris. Lillian entre dans sa formation de professeur, sort diplômée de la Hilal School of Raqs Sharqi, et enfin ouvre son propre cours avec les premières élèves : deux copines.

Depuis, elle n'a cessé de se perfectionner, de continuer sa recherche pour approfondir les multiples possibilités créatives de cet art et s'est produite ces cinq dernières années dans plusieurs spectacles, notamment à l'Institut du Monde Arabe. Elle donne des cours et des stages en France et à l'étranger et initie ses élèves aux trois formes de la danse égyptienne : le sha'abi rural, le baladi urbanisé et le sharqi classique. Elle forme aussi des petites filles depuis 1995 à la Halle St-Pierre «Lorsque les enfants comprennent, c'est tout de suite parfait, c'est magnifique.»

Connue comme une des plus belles danses du monde, les origines du raqs sharqi remontent à l'antiquité ; elle se définit comme l'expression visuelle d'une phrase musicale donnant libre cours à l'improvisation.

«Contrairement à ce que l'on croit, la danse orientale n'isole pas une partie du corps par rapport à l'autre, mais le corps forme un tout, c'est un laisser-aller du mouvement : si la hanche bouge, le genou suit, le buste suit, le bras suit. Avec Hassan Ben Gharbia (un fabuleux danseur tunisien qui travaille sur le placement du corps), j'ai appris à supprimer "la poudre aux yeux" de la danse orientale : à enlever le superflu qui parasite le mouvement vrai. Dans mes cours, je m'inspire beaucoup de ce travail d'épuration pour trouver la source du mouvement, tout en préservant le plaisir de la danse... ne pas vouloir faire des tas de choses, mais simplement être... juste être, c'est déjà danser.»

Chez Lillian, ce n'est pas le costume qui impressionne mais la profondeur d'une passion vouée à la pudeur, à l'élégance et à la grâce.

Christine Brethé
(Remerciements à Hélène Douche)

□ Lieu des cours : RIDC, 104 bd de Clichy, métro Blanche. (Voir aussi page 10.)
De 19 h 30 à 21 h : débutantes le lundi, intermédiaires et avancées le mercredi.
Enfants de 6 à 12 ans : Halle St-Pierre, 2 rue Ronsard, mercredi de 17 h 30 à 18 h 30.